

Ovin Québec



Sécurité du revenu
**Étude du coût de production :
analyse des données financière**

Race pure
Présentation de la race Arcott Rideau

Agence de vente des agneaux lourds
**Neuf mois...
et 43 000 agneaux plus tard**

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricole (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec (FPAMQ)**

Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

**Centre d'expertise en production ovine du
Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 *Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du
Québec (SEMRPQ)**

Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture : **Jean-Maurice Deveault**,
Titre : *Floriane et Romane, la relève potentielle*
Lieu : Ferme du Mirabellier

Rédacteurs

Christiane Allard
Denise Bélanger
Pascal-André Bisson
Sylvain Blanchette
Sylvie Boutin
Johanne Cameron
François Castonguay
Dany Cinq-Mars
Langis Croft
Marion Dallaire

Vincent Demers Caron
Ndeye Marie Diallo
Daniel Dion
Pierre Lacasse
Sylvain Maher
Hélène Méthot
Robie Morel
Amélie St-Pierre
Marie-Ève Tremblay
Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec**

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

**SOMMAIRE
printemps 2008**

volume 8, numéro 2

Mot du président **03**
À la croisée des chemins

Sécurité du revenu
**Le programme de paiement anticipé,
bientôt dans le secteur ovine** **04**

Mot de la direction **05**
Plan d'action de la Fédération

Actualités **07**
À nos moutons

Actualités **09**
Nouveau ! Marché

Sécurité du revenu **10**
**Étude du coût de production :
analyse des données financière**

Agence de vente des agneaux lourds **13**
Neuf mois... et 43 000 agneaux plus tard

Identification et traçabilité **16**
**Les puces de condition:
pour en finir avec la paperasse!**

Race pure **18**
**PRÉSENTATION DE LA RACE ARCOTT RIDEAU
Activité 2008 SEMRPQ**

Génétique **19**
Objectif : productivité et rentabilité!

Gestion informatisée des données **23**
PROVIN le logiciel : où en sommes-nous ?

Santé **25**
TREMBLANTE : de la surveillance à l'éradication

Recherche **27**
Cuivre... véritable fléau ou légende urbaine ?

Augmenter la prolificité... Payant ou pas? **30**

Participants au projet pilote Maedi-visna **31**

Fini le fast-food... dans les bergeries? **32**

CEPOQ **35**
Ça bouge au CEPOQ !!!





AGENCE DE VENTE : des résultats en ligne avec les objectifs

Voilà déjà plus de 9 mois que les agneaux lourds sont transigés par le canal unique qu'est l'Agence de vente. Malgré les soubresauts et les difficultés inhérentes à l'implantation et au démarrage d'un tel système de commercialisation, plus de 42 000 agneaux lourds y ont été transigés, soit une moyenne de 1 048 agneaux par semaine; c'est bien plus que les volumes prévus au départ.

Il est important de se rappeler les buts que s'étaient fixés les producteurs lors de l'adoption de ce mode de commercialisation, soit de permettre un accès égal aux marchés de l'agneau lourd, de traiter tous les producteurs sur une base équitable, d'avoir une transparence dans la gestion de la commercialisation, d'avoir une garantie de paiement pour les agneaux livrés, d'avoir un paiement régulier et d'obtenir un prix raisonnable permettant d'améliorer collectivement les revenus des producteurs en tenant compte des conditions de marché.

Les réalisations de l'Agence de vente sont alignées sur ces objectifs: un prix intéressant compte tenu des circonstances, tant pour les acheteurs que pour les producteurs; un écoulement de la production sur les marchés; un paiement garanti aux producteurs pour les agneaux livrés; un accès équitable aux marchés. Bien sûr la mise en place et le démarrage de tout nouveau système de mise en marché, quel qu'il soit, connaît son lot de problèmes et les correctifs ont été apportés afin d'améliorer son efficacité.

Ainsi, les confirmations de livraisons tant aux acheteurs qu'aux producteurs sont expédiées en temps requis. Les producteurs reçoivent le paiement pour leurs agneaux au maximum 2 semaines après l'abattage. Tous les agneaux lourds transigés par l'Agence de vente ont été payés.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce, notamment, à l'implication de chacun des producteurs et la collabo-

ration des acheteurs. Il y a encore du travail à accomplir mais il faut aussi prendre le temps d'apprécier ce qui a été accompli.

Prix 2008

La Fédération et les acheteurs se sont rencontrés à 5 reprises depuis octobre 2007 (3 séances de négociations et 2 de conciliation) afin d'en venir à une entente sur les prix pour la période d'hiver 2007 – 2008 ainsi que la période d'été 2008. Malgré les efforts faits de part et d'autres, il n'a pas été possible de s'entendre au cours de ces séances. Puisque le temps court et que plus de la moitié de la période d'hiver est passée, la Fédération a donc demandé à la RMAAQ de procéder le plus rapidement possible à l'arbitrage sur les prix. Cependant, nous demeurons toujours ouverts à recevoir et discuter d'offres sérieuses de la part des acheteurs qui permettraient de conclure une entente. Compte tenu du délai de production de la revue, lorsque vous lirez ces lignes, il est possible que les prix ait été fixés ou convenus.

La Fédération croit qu'il est important de poursuivre le dialogue avec les acheteurs afin d'établir un partenariat durable et de conclure les ententes nécessaires pour une mise en marché efficace et ordonnée des agneaux.

D'ailleurs, il nous faut se pencher au cours de la prochaine année sur la mise en marché de l'agneau de lait, l'agneau léger et les ovins de réformes afin de développer et mettre en place les outils de commercialisation nécessaires pour que les producteurs obtiennent du marché les revenus optimum.

Reconnaissance du coût de production

On se souvient tous qu'au cours de 2007, la Fédération a collaboré à la réalisation de l'enquête sur les coûts de production dans le secteur de l'agneau, menée par le Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA) dont la méthodologie à laquelle les représentants de la Financière agricole du Québec (FADQ) ont collaboré et qui exige rigueur et transparence. L'importance de cet exercice et les grandes lignes

... la mise en place et le démarrage de tout nouveau système de mise en marché, quel qu'il soit, connaît son lot de problèmes et les correctifs ont été apportés afin d'améliorer son efficacité.

Marie-Ève Tremblay
Agroéconomiste, FPAMO



suite... Mot du président

►►► des résultats obtenus vous ont été présentés et expliqués dans les précédents numéros d'Ovin Québec. Quelle ne fut pas notre déception d'apprendre, que la FADQ n'entérine pas le nouveau modèle du coût de production, engendrant par le fait même sa non-applicabilité dans le cadre du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour 2008. La Fédération est d'autant plus amer qu'elle a investi plus de 12 réunions de travaux afin de s'assurer que la réalisation de l'enquête soit représentative des réalités des entreprises. Les producteurs ovins ont un manque à gagner important qui a d'ailleurs été capté dans les résultats du modèle 2006 et qui se creuse davantage en 2008. De ce fait, la Fédération ne peut accepter la décision de la FADQ de reporter d'un an l'application du nouveau modèle. Une telle décision risque de fragiliser davantage les entreprises du secteur ovin. Dès le début des travaux d'enquête, il était clair pour la Fédération que le nouveau modèle serait appliqué en 2008.

La Fédération déplore aussi que l'application des résultats 2006 soit maintenant liée à l'application des recommandations du comité d'évaluation du Programme ASRA. Elle a demandé une rencontre d'urgence avec la FADQ afin de clarifier cette situation et de convenir des suites à y donner.

Elle réitère sa collaboration et son engagement à participer aux travaux pour réaliser les recommandations du comité d'évaluation du Programme ASRA. Dans la foulée des travaux découlant du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture (CAAAQ), il faut développer un plan d'action visant à soutenir le développement de la production ovine québécoise et assurer le revenu des producteurs.

Lucien G. Gauthier

Le programme de paiement anticipé, bientôt dans le secteur ovin

À cours de la dernière année, les représentants de la Fédération étaient heureux de vous apprendre l'extension du programme canadien de paiements anticipés (PPA) aux secteurs de l'élevage. Ce programme existe depuis plusieurs années déjà dans le secteur végétal ; il a été amélioré et vient remplacer le programme d'avances printanières. Dans le secteur du bétail, le PPA consiste à des avances de fonds afin d'aider les producteurs à commercialiser leurs produits au moment opportun via l'apport de liquidités. Dans l'agneau, ce programme pourrait notamment permettre de produire davantage d'agneaux lourds en réduisant les pressions liées au coût d'achat des intrants et aux frais d'intérêts élevés auprès de fournisseurs. Le programme offre en effet une avance de fonds jusqu'à 400 000\$ dont les premiers 100 000\$ sont exempts d'intérêt. Cette avance peut s'élever à 50% du prix moyen de marché prévu et est rattachée à la production à mettre en marché dans la période ciblée.

Les membres du conseil d'administration ont demandé d'évaluer la capacité de la Fédération d'agir en tant qu'agent d'exécution pour ce programme. Il s'agit

d'évaluer les ressources disponibles tant financière qu'humaine pour administrer ce programme dont les tâches comptables et administratives sont nombreuses. De fait un projet de modifications de la Loi sur la commercialisation des produits agricoles a été approuvé le 28 février 2008 afin d'alléger les procédures administratives du programmes. Les programmes de gestion du risque tel l'ASRA continuent d'être pris comme garantie de remboursement du PPA mais aucun montant n'y est dorénavant prélevé sans un défaut officiel de remboursement de l'entreprise. Une entreprise optimise ainsi la gestion conjointe des deux programmes et les liquidités qu'ils apportent.

À la suite de son analyse, la Fédération sera en mesure de voir si elle, ou un autre organisme, pourra être en mesure d'offrir le service pour les producteurs ovins. Considérant l'éventail des possibilités qu'un tel programme peut offrir aux entreprises il serait opportun de le rendre disponible dans un avenir rapproché.

Vous êtes invités à communiquer à votre président ovin régional afin de démontrer votre désir de participer à ce programme.





PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION

Déoulant de l'assemblée annuelle de novembre dernier, le conseil d'administration de la Fédération a adopté, en février 2008, un ambitieux plan d'actions pour les prochains mois. Bien sûr l'Agence de vente fait partie des priorités de la Fédération mais d'autres dossiers rejoignent ce peloton de tête. Les sujets et dossiers prioritaires sont connus mais il faut donner à chacun un plan d'action suffisamment structuré pour permettre d'atteindre les objectifs souhaités.

Actuellement, dans les activités quotidiennes de l'Agence de vente, toute la question du transport des agneaux occupe une place importante. Il s'agit d'un enjeu qui est au cœur de tout le travail d'approvisionnement permettant de répondre aux besoins des acheteurs et découler la production. Rappelons que le transport des agneaux lourds est de la responsabilité des producteurs et qu'en réponse à la demande de la RMAAQ, dans sa décision d'octobre 2006 « d'étudier une méthode pour compenser les frais additionnels de transport lorsqu'elle dirige des agneaux d'un producteur vers un acheteur autre que celui qu'il a choisi... », la Fédération décidait en mai 2007 de procéder par rotation des producteurs jusqu'à ce qu'un mode de gestion du transport soit adopté.

Ainsi, découlant des résolutions adoptées lors de l'AGA de novembre 2007, la Fédération amorce un travail de réflexion et d'analyse afin de présenter diverses propositions aux producteurs au cours des prochains mois. Dans un premier temps, nous ferons un portrait global de la situation du transport des ovins au Québec. Puis nous regarderont ce qui se fait dans d'autres productions où des ententes et modalités de transports ont été convenues.

Divers scénarios de gestion du transport seront par la suite développés et évalués afin de retenir les plus pertinentes et de les présenter aux producteurs. De ces scénarios il y a en aura au moins un qui inclura une coordination régionale; tel que demandé lors de l'AGA de 2007. Il faut évaluer la faisabilité, les impacts, les efforts de gestion et donner une bonne estimation des coûts qui découle de chacun des scénarios envisagés. Ce travail impliquera plusieurs ressources humaines et nécessitera une bonne dose de réalisme. Un comité aviseur consultatif sera mis sur pied. Les résultats de ces travaux seront présentés dans le cadre d'une assemblée générale spéciale et les producteurs en seront avisés par écrit.

Entente avec les acheteurs sur la Convention de garantie de paiement

La Fédération et les acheteurs participaient le 27 février dernier à la première séance de conciliation sur le projet de convention sur les garanties de responsabilités financières des acheteurs d'agneaux lourds. Les résultats de cette conciliation furent positifs puisque les parties se sont finalement entendues sur une convention établissant les obligations et les modalités des garanties de paiement.

On se rappellera que la Fédération avait déposé à la RMAAQ au printemps 2007 un Règlement sur les garanties de paiement. Tenant compte des commentaires des acheteurs, la RMAAQ avait demandé à la Fédération de procéder par convention avec les acheteurs plutôt que par règlement. N'ayant pu s'entendre sur un projet de convention avec les acheteurs, la Fédération avait alors demandé à la RMAAQ d'intervenir. Puisque l'Agence de vente démarrait le 1^{er} juin 2007, la Fédération avait exigé, en attendant une décision de la RMAAQ, que chaque acheteur qui désirait acheter des agneaux lourds via l'Agence de vente dépose une garantie de paiement ou qu'elle paie à l'avance les agneaux qu'ils désirent acheter. La RMAAQ nommait en décembre 2007 M. Pierre Labrecque comme conciliateur. Le 27 février 2008, la décision de poursuivre avec l'entente de mai 2007 sur les modalités de gestion et d'application des garanties de paiements à été prise.

La Fédération a déposé aux acheteurs un texte de convention corrigé incluant les modifications convenues le 27 février. Les acheteurs doivent signer cette convention et la retourner à la Fédération dans les meilleurs délais. Chacune de ces conventions est déposée à la RMAAQ pour homologation. Dès que nous aurons des conventions signées avec les acheteurs représentant la majorité des achats d'agneaux lourds, la Fédération demandera à la RMAAQ que l'application de cette convention soit étendue à tous les acheteurs d'agneaux lourds.



FERME GÉLINAS

Suffolk, Oxford, Hampshire, Leicester



Grand champion Hampshire
Québec 2007
Champion suprême
Royal Winter Fair 2007



Meilleur groupe Leicester
Royal Winter Fair 2007
Grand champion Royal 2007
Grande championne Royal 2007

**Bélier à vendre en tout temps
Là où la qualité est à son meilleur**

Propriétaires : Lyne et François Gélinas
536 St-Joseph, St-Barnabé-Nord, P.Q.

tél.: 819-264-5284
cell.: 819-371-8497



Électrificateur M1800



- 18 joules emmagasinés
- Jusqu'à 70 km de clôture
- Contrôle tous types d'animaux
- Éloigne tous les prédateurs
- Fiabilité éprouvée de Gallagher
- Garantie de 2 ans incluant la foudre

Appelez-nous au (800)265-3150 pour demander votre
brochure gratuite

Reconnu Mondialement



Santé et génétique supérieure

*Vous aussi vous pouvez
faire confiance à*

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**
Troupeau ayant le statut or
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140
rido@videotron.ca



À nos moutons!

Ce qui s'est passé, se passe et se passera dans l'univers ovin québécois en bref.

Éponges vaginales... la suite

Dans le dernier Ovin Québec (page 12), différentes informations concernant les éponges vaginales Veramix® discontinuées ont été précisées. Depuis, la situation a quelque peu évolué... Santé Canada a déjà autorisé un produit à utilité similaire (CIDR ®) sur la liste des produits acceptés au Programme de distribution de médicaments d'urgence. Le vétérinaire praticien doit soumettre une demande à Santé Canada (réponse normalement en 24-48hrs) pour ensuite passer une commande d'importation au fournisseur du produit ciblé. Il va sans dire qu'il faut donc prévoir d'avance ses besoins puisque les délais de réception du produit peuvent atteindre quelques semaines, sans compter les imprévisibles comme une rupture de stock. Il faut par ailleurs prévoir des coûts additionnels : demander à Santé Canada pour couvrir les besoins des 6 mois à venir (100\$ par demande; possibilité de combiner jusqu'à 3 producteurs par demande selon la quantité souhaitée) et les frais de transport du produit. Une demande a aussi été soumise à Santé Canada pour l'ajout à la liste d'un autre produit (Chronogest ®) mais au moment d'écrire ces lignes, la réponse n'était toujours pas connue. Les vétérinaires et conseillers techniques sont tenus au courant de la situation et peuvent voir avec vous la meilleure alternative pour votre entreprise.



Un outil additionnel dans le combat contre les parasites gastro-intestinaux

Les parasites gastro-intestinaux et leur résistance aux traitements antiparasitaires conventionnels sont des préoccupations majeures pour les troupeaux de moutons utilisant les pâturages. Un projet de recherche (CDAQ # 2196) a donc été réalisé entre 2005 et 2007 sur 10 fermes québécoises pour préciser les caractéristiques épidémiologiques du parasitisme gastro-intestinal affectant les troupeaux ovins utilisant les pâturages. En intégrant ces nouvelles connaissances, l'équipe de recherche a créé le Guide « Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons » qui vise à mieux comprendre et contrôler le parasitisme interne des ovins utilisant les pâturages. Ce document, de 36 pages entièrement en couleur, est disponible au coût de 15\$ (taxes et frais d'envoi inclus) ou de 10\$ lorsque remis en mains propres lors d'événements du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Une version électronique sur CD peut également être achetée au même coût. La création de ce guide a été rendue possible grâce à une collaboration entre le CEPOQ et la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal ainsi qu'au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Pour vous procurer un exemplaire, retournez le coupon ci-bas et le paiement au CEPOQ.



Bon de commande

Guide « Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons »

Nom : _____ Nb papier: _____ Nb CD : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Coût : 15\$ par exemplaire papier ou électronique (taxes et envoi inclus)

**Retourner ce coupon et le chèque à l'ordre du CEPOQ au
CEPOQ, 1642, rue de la Ferme, La Pocatière (Qc), G0R 1Z0.**

RAPPEL

Contributions au plan conjoint

Le Règlement sur la contribution des producteurs ovins prévoit que « tout producteur doit payer une contribution annuelle de 3,10\$ par brebis et une contribution spéciale de 0,50\$ par brebis pour les années 2006, 2007 et 2008 ». Le calcul de cette contribution est basé sur l'inventaire de l'année précédente et doit être payé au plus tard le 15 janvier de chaque année.

Il y a déjà plusieurs années, la Fédération a conclu une entente avec la Financière agricole du Québec afin que la contribution au plan conjoint soit retenue à même le versement des compensations du programme ASRA.

Donc tous les producteurs qui n'adhèrent pas au Programme ASRA doivent effectuer eux-même le paiement de leur contribution annuelle en expédiant un chèque au nom de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec en y inscrivant la mention «Contributions 2008». Nous vous rappelons cette obligation et si votre contribution au plan conjoint n'est pas payée au 30 avril 2008, la Fédération pourrait considérer que vous n'avez plus de brebis en inventaire et donc que vous n'êtes plus producteur.

Événements ovins dans Lanaudière

Cet hiver, les productrices et producteurs agricoles de notre région ont été conviés à assister à trois événements reliés à la production ovine.

Améliorer ses compétences

Dans le cadre de la 17^{ième} éditions des Journées agricoles Montréal – Laval – Lanaudière organisées par le MapaQ, s'est tenue le 8 février, pour une cinquième année, une journée ayant pour thème « Améliorer ses compétences ». Elle a démarré avec une conférence sur la réglementation concernant la vente de viande d'agneaux à la ferme donnée par M. Claude Lapointe du Centre québécois d'inspection des aliments et de la santé animale. Par la suite, M. Sylvain Blanchette, du CEPOQ, nous a entretenus sur la manipulation efficace et sécuritaire des ovins. Après le dîner, périodes fructueuses d'échanges entre producteurs, M. Blanchette nous a parlé de l'importance de la tenue de registres pour voir plus clair dans sa production, une conférence organisée par Johanne Cameron du CEPOQ.

Par la suite, trois producteurs nous ont présenté leurs entreprises. D'abord, Iannick Cournoyer, récent diplômé en Gestion agricole du cégep de Joliette nous a parlé de la voie qu'il a choisi pour s'établir : la location de bâtiment. Ensuite, Michelle Cossette et Pierre Waridel de la Ferme Lochette nous ont parlé de la transition qu'ils ont fait en passant de la

production laitière à la production ovine. J'ai pu constater que les témoignages des pairs sont toujours appréciés des producteurs. Fidèle à son habitude, le Syndicat des producteurs d'agneaux et de moutons de Lanaudière a remis deux prix de présence. Personnellement, j'ai eu beaucoup de plaisir à animer pour la cinquième fois cette Journée.

Développer l'Œil du berger

Le 20 février, les producteurs de la région ont pu bénéficier d'une formation de six heures sur la santé ovine. Cette formation, qui avait été organisée par le Collectif de formation agricole, s'adressait surtout aux producteurs débutants mais les vétérans pouvaient parfaire leurs connaissances. Marie-Hélène Forget, vétérinaire-praticienne dans un bureau de notre région, a dispensé le cours.

Formation génétique et conformation

Le troisième événement se tenait le 15 mars dernier. Il s'agissait d'une formation offerte par le CEPOQ et qui portait sur la génétique et la conformation des sujets reproducteurs.

Ces événements ont lieu grâce à la collaboration de partenaires et l'implication des producteurs. Ceux-ci, je pense, à l'instar des autres productions, cherchent à améliorer leurs compétences dans le but d'offrir un produit de grande qualité et d'améliorer leur rentabilité.

Serge Laurin,
Producteur ovine

Visez juste Ovation

La performance adaptée
à vos besoins

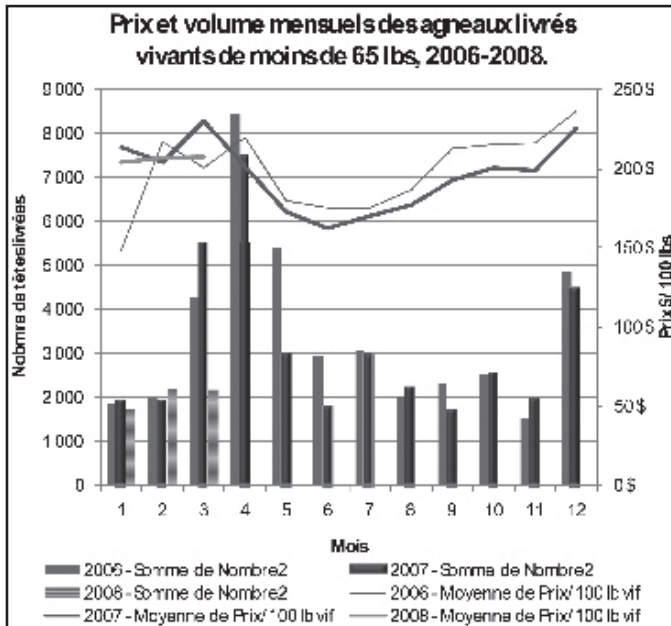
En production ovine

Contactez un expert-conseil lié à votre réussite

- Outils
- Produits
- Expertise



La force d'un réseau

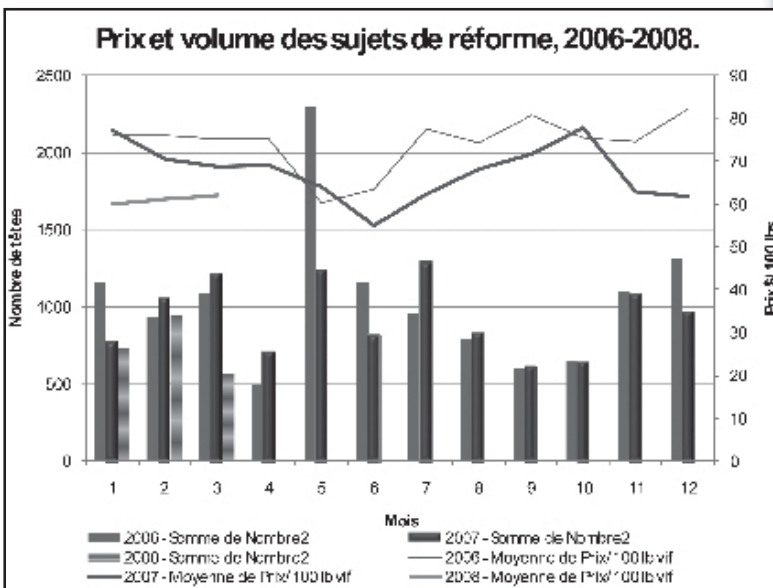
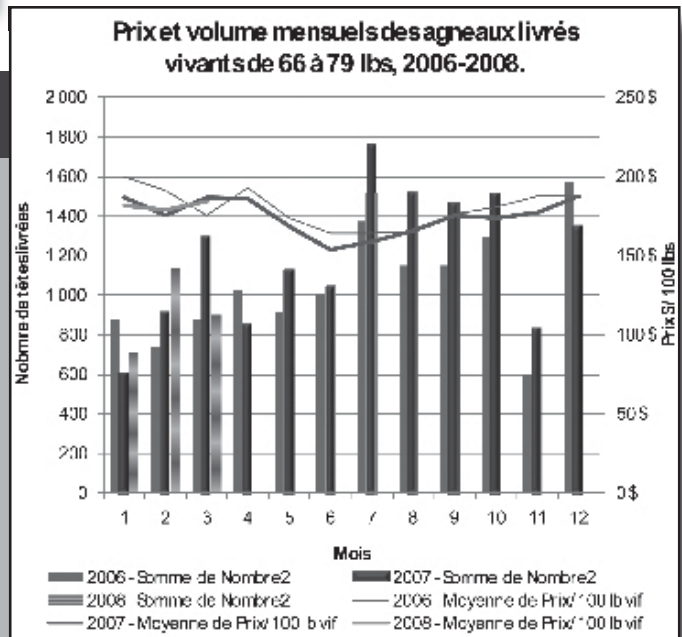


Agneaux de lait

- ▶ Le prix des agneaux de lait transigés en 2007 a connu une diminution par rapport à 2006 de 4,45%, en excluant le mois de janvier 2007 où l'écart en faveur de 2007 a été de 44%.
- ▶ Au niveau des volumes, les livraisons ont également diminuées avec une moyenne de près de 9% par rapport à 2006.
- ▶ Pour les deux premiers mois de 2008, il semble que les volumes se maintiennent au niveau des années passées (le mois de mars étant incomplet). En ce qui concerne les prix, les premières semaines marquent une diminution de près de 5% par rapport à 2007.

Agneaux léger

- ▶ Le prix des agneaux légers transigés en 2008 a également connu une diminution par rapport à 2007, soit de 2,81%. Il s'agit toutefois d'une augmentation par rapport à la moyenne quinquennale 2002-2007.
- ▶ Les volumes sont toutefois nettement supérieurs à 2006, surtout dans la deuxième partie de l'année avec un écart de 19,4%. Le démarrage de l'Agence de vente dans le secteur de l'agneau lourd pourrait expliquer cette décision des producteurs. On obtient, de juin à décembre, 8,30\$/kg carcasse.
- ▶ Les prix 2008 suivent la tendance prise en 2007.



Sujets de réforme

- ▶ Le nombre de sujets de réforme a légèrement diminué. 1200 têtes de moins ont en effet été transigées. Concernant le prix, il a connu une baisse de 8%. À cet effet, notons que le volume assurance au programme en 2007 a été de 175 620 par rapport à 175 808 brebis en 2006. Notons qu'en 2005, le nombre de brebis était de 178 585.



ÉTUDE DU COÛT DE PRODUCTION : analyse des données financière

Au cours de l'année 2007, le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a réalisé l'enquête sur les coûts de production dans le secteur de l'agneau. Tout au long de l'année, les lecteurs d'Ovin Québec ont eu le privilège de suivre l'état d'avancement des travaux et de prendre connaissance des résultats préliminaires. Dans le numéro de janvier dernier, une présentation et une analyse des résultats techniques ont été faites. Nous vous invitons aujourd'hui à prendre connaissance des résultats financiers de l'enquête des 32 entreprises finalement retenues. L'état des revenus et dépenses sera sommairement analysé et comparé aux résultats indexés de 2002. On se rappellera que l'étude du coût de production réalisée en 2007 traite les données de l'année 2006. Il est donc possible de faire un rapprochement entre les deux modèles pour l'année 2006.

L'état des résultats

Pour la première fois dans l'histoire des études du coût de production, celle de 2007 a été effectuée à rebours avec les données 2006. Cet exercice visait l'accélération de tout le processus d'enquête. Il fallait toutefois que les entreprises aient des registres complets et actualisés. La bonne gestion des informations financières et techniques d'une entreprise est un tremplin pour sa réussite. Le conseiller en gestion, le conseiller technique, mais surtout le producteur peuvent s'y référer afin de définir les orientations de l'entreprise et faire un bilan des activités et coûts des périodes passées. Le CECPA a donc grandement été surpris d'apprendre que de nouveau des producteurs ovins ne disposaient pas de tels outils. N'hésitez donc pas à consulter un conseiller en

gestion ou un conseiller technique afin d'avoir des pratiques de collecte adéquates qui permettront d'assurer une bonne gestion de l'entreprise.

Les revenus

Les revenus de vente des agneaux de marché ont connu une croissance relativement importante en 2006 par rapport à 2002, avec 37%. Par ailleurs, 56% des revenus totaux proviennent de la vente d'ovins. Il est bon de faire un parallèle avec les revenus des sujets reproducteurs qui étaient un des sujets épineux du modèle 2002 puisqu'ils représentaient près de 8% des revenus totaux. En 2006, le revenu de la vente de sujets reproducteurs par brebis a diminué et permet au modèle d'être plus représentatif d'une entreprise spécialisée dans la production

d'agneaux de marché. Il est intéressant de souligner que, contrairement à l'ancien modèle, les entreprises enquêtées les plus performantes se distinguent davantage des autres entreprises grâce à des revenus supérieurs tirés de la vente d'agneau de marché et non plus uniquement de la vente de sujets reproducteurs comme c'était le cas en 2002.

Un autre élément à souligner est l'intervention du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ovins. Il représente 33% des revenus totaux des entreprises enquêtées, ce qui est moindre qu'en 2002. On remarque que le montant par tête d'ASRA de l'enquête diffère de l'indexation 2006 compte tenu de l'intervention des programmes ESB qui varie d'une entreprise à l'autre.

Tableau 1. Présentation comparative des revenus - enquête CP

Éléments du coût de production	Modèle 2007 (497 brebis)		Modèle 2002 (473 brebis)		Variation 2006 réel- 2002 indexé		
	/Brebis	en %	/Brebis	en %	\$/Brebis	en%	
Produits							
Ventes agneaux de marché	187,14	49%	136,59	42%	50,55	37%	
Ventes de reproducteurs	17,16	4%	25,7	8%	-8,54	-33%	n
Ventes de réforme	8,10	2%	5,65	2%	2,45	43%	
Ventes laine	1,23	0%	1,11	0%	0,12	11%	
Ventes cultures	11,58	3%	7,42	2%	4,16	56%	
Revenus de location, forfait et déneigement	3,88	1%	1,37	0%	2,51	183%	
Revenus bancaires, ristournes, subventions	5,56	1%	1,43	0%	4,13	289%	
Remboursement taxes foncières	4,06	1%	4,4	1%	-0,34	-8%	n
Revenus ASRA/AREC cultures	17,02	4%	15,21	5%	1,81	12%	
Revenu ASRA «agneaux»	126,31	33%	122,1	37%	4,21	3%	
variation d'inventaire de récoltes			5,06	2%	-5,06		n
Revenus divers (Subventions fumier)			2,88	1%	-2,88		n
Total des produits	382,04	100%	328,92	100%	53,12	16%	

Les dépenses

Au niveau des dépenses, cinq postes retiennent notre attention lorsque vient le temps de comparer les résultats 2006 à ceux de 2002 indexé. D'abord, l'achat de sujets reproducteurs qui a connu un accroissement important. Un nombre plus important d'agnelles fut effectivement acheté. Cette pratique a un impact direct sur la marge bénéficiaire de l'entreprise. À cet effet, on remarque que les entreprises générant une marge inférieure à celle de la moyenne achètent davantage de sujets reproducteurs et en vendent moins. Il serait toutefois erroné de croire que l'on se doit de produire l'ensemble de ses sujets. L'acquisition de nouveau matériel génétique et de sujets améliorateurs au troupeau existant est un investissement dont les résultats sont captables à moyen terme.

Le second poste analysé est celui des aliments achetés. L'indexation annuelle des prix du modèle de 2002 permet de capter l'accroissement du coût des aliments à chaque année et les quantités demeurent fixes. Les résultats du coût de production 2006 démontrent de profonds changements en ce qui a trait aux aliments offerts et cela, malgré les ajustements effectués afin de contrer les impacts des mauvaises conditions climatiques. Certaines régions ont en effet subi des diminutions de rendement fourrager en 2005, réduisant ainsi la quantité de foin disponible pour les ovins en 2006. Ainsi, on remarque un accroissement important de la consommation de moulée de début et de croissance pour les agneaux. On peut expliquer cette hausse par l'augmentation de la proportion d'agneaux lourds produits puisque l'entreprise modèle produit dorénavant 57% d'agneau lourd comparativement à 52% en 2002. Cette donnée, adjointe à un poids de vente plus élevé des sujets, en plus de l'accroissement du nombre d'agneau vendu par brebis, peuvent expliquer l'augmentation si prononcée de la consommation de moulée agneau. Toutefois, il demeure inquiétant pour un secteur de ne pas voir les revenus s'accroître dans les mêmes proportions que les charges. En effet, 11kg de concentrés supplémentaires ont été requis afin de produire 0,12 agneau de plus par brebis.

Tableau 2. Détails des dépenses-enquête du coût de production 2002/2006

	Modèle 2006 ajusté (497,5 brebis)		Modèle 2002 indexé 2006 (473 brebis)		Variation 2006 réel-2002 indexé		
	/Brebis	en %	/Brebis	en %	\$/Brebis	en %	
charges variables							
Achats de reproducteurs (béliers et agnelles)	11,48	4	2,66	1	8,82	332%	I
Intrants cultures	19,74	7	24,35	12	-4,61	-19%	n
Achats aliments	49,51	18	36,00	17	13,51	38%	I
Achats de litière (paille, bran de scie)	2,28	1	0,89	0	1,39	156%	I
Salaires des employés, DA S et CSST	10,46	4	11,21		-0,75	-7%	n
Salaires de la famille	48,30	17	24,63	12	23,67	96%	I
Locations mach., équipements et forfait	20,32	7	6,49	3	13,83	213%	I
Carburants	14,18	5	12,19	6	1,99	16%	I
Entretien mach., auto et camionnette	15,17	5	13,29	6	1,88	14%	I
Frais de ventes	20,90	7	20,20	10	0,70	3%	I
Méd.,vét.,identifiants et éponges	9,79	4	11,17	5	-1,38	-12%	n
Cotisation ASRA «Agneaux»	41,27	15	41,14	20	0,13	0%	I
Cotisation ARA/ASREC cultures	9,53	3	0,00	0	9,53	0%	I
Fournisseurs divres de moutons	0,00	-	0,65	-	-0,65	-100%	n
Int. Court terme, int.forn.et frais bancaires	6,23	2	4,44	2	1,79	40%	I
Total charges variables	279,16	100	209,31	100	69,85	33%	I
Entretien bâtiments et fonds de terre	6,90	12	6,33	14	0,57	9%	I
Assurances (ferme, véhicules)	7,87	13	8,29	19	-0,42	-5%	n
Taxes foncières brutes	1,54	3	1,36	3	0,18	13%	I
Intérêts sur emprunts à long terme	24,50	42	13,66	31	10,84	79%	I
Divers (Élect., Tél., fourn. bureau, autres frais)	17,93	31	14,27	32	3,66	26%	I
Total charges fixes	58,74	100	43,91	100	14,83	34%	I
Amortissements	38,33	26	33,56	21	4,77	14%	I
Rémunération du travail de l'exploitant	90,10	60	98,66	62	-8,56	-9%	n
Rémunération de l'avoir du propriétaire	20,76	14	27,65	17	-6,89	-25%	n
Total des frais non-matérielles	149,19	100	159,87	100	-10,68	-7%	n
Moins							
Vente de réforme, reproducteurs et laine	26,49		33,98		-7,49	-22%	n
Revenus divers	38,04		15,22		22,82	150%	I
Programmes ESB et autres	0,00		0,00		0,00		I
Total du coût de production	422,56		363,89		58,67	16%	I

On estime qu'il a coûté approximativement 9\$ de plus par brebis en aliments et intrants cultures pour ainsi accroître la productivité de l'entreprise. Avec un prix de vente de 162\$/tête, une brebis générera 19\$ de plus en revenu, dont 9\$ sont affectés à l'accroissement des coûts d'alimentation. La marge bénéficiaire permettant de justifier cet accroissement de productivité est donc bien mince pour rémunérer les autres dépenses de l'entreprise.

La main-d'œuvre familiale, dans le secteur ovin, a toujours été fortement impliquée. Cette année encore, elle y est bien représentée. Les cahiers de travaux complétés par les producteurs ont permis de déterminer les heures ouvrées par les différents membres de la famille. À cet effet, le comité a convenu de ne pas retenir le temps des enfants de moins de 13 ans dans le calcul. Ainsi, 2255 heures de la famille, excluant le propriétaire, ont été rémunérées au taux de 10,65\$/heure. En 2002, le nombre d'heures retenues dans le modèle pour la famille était de 1150. Il s'agit d'un écart somme toute important. Le nombre d'heures totales travaillées du nouveau modèle, incluant les salariés, est de 5 605 comparativement à 5040 dans celui de 2002. Le nombre heures rémunérés vient accroître sensiblement le coût de production 2006. Cependant, une diminution du nombre d'exploitant dans le nouveau modèle, qui passe de 0,96 en 2002 à 0,93 en


Tableau 3. Répartition des sujets vendus enquête du coût de production 2002/2006

	Modèle du CP 2002 473 brebis		Modèle du CP 2006 497 brebis	
	Nb vendus	Poids kg	Nb vendus	Poids kg
Agneau de lait	178	23	154	23,6
Agneau léger	90	30,6	129	31,3
Agneau lourd	293	47,2	381	48,2
Agnelle et jeunes béliers	51	50	38	50
Production par brebis	1,29	49,1	1,41	52,4

2006, vient pallier, en partie, cette hausse. Sur le plan monétaire, cette réduction du nombre d'ouvrier spécialisé représente 1458\$ dans le nouveau modèle.

Les frais de location de machinerie et le travail à forfait ont connu une augmentation de plus de 200% par rapport à 2002. Malgré ce changement de pratique, on observe un maintien des coûts d'amortissement. La valeur de l'actif moyen long terme n'ayant pas augmenté de façon significative, on peut présumer que les entreprises n'ont pas fait d'achat important au cours des dernières années, en faveur du travail à forfait.

En résumé, l'entreprise a connu une croissance de 33% des charges comparativement à une hausse de 16% des revenus. Les charges fixes et variables de l'ancien modèle, indexé en 2006, totalisaient 253,22\$/brebis. Lors de la nouvelle enquête, la sommation de ces postes est passée à 337,90\$/brebis. De même, l'entreprise révèle un ac-

croissement de la productivité, soit de 1,3 sujet vendu à 1,41 sujets vendus par brebis. Plusieurs seront tentés de questionner l'efficacité du modèle comparativement à celui de 2002. La réponse à cette question se trouve davantage dans la structure et les paramètres d'enquête sur le coût de production que dans les résultats eux-mêmes. L'accroissement constant de la taille du modèle incite les producteurs à accroître le leur. L'accès au financement est souvent assujéti d'une adhésion au programme ASRA. Les producteurs se retrouvent dans un cycle infini où ils doivent adhérer à un programme dont le terme spécialisation ne cadre pas avec leur spécialité mais dont les revenus sont tributaires de leur survi. L'accroissement de l'efficacité, l'investissement dans l'amélioration des techniques et sujets d'élevage, voilà ce sur quoi les producteurs veulent et devront œuvrer, il suffit d'avoir les outils et les moyens pour le réaliser. 

PENSEZ-VOUS CLÔTURE

Nous avons un choix de clôture électrique adapté à vos besoins, spécialiste de vos clôtures





ELECTRIFICATEUR 60km



CONSULTER NOTRE REVENDEUR LOCAL

1 866 888-5258

www.matelevage.com



**FENCE ALERTE
DÉTECTEUR DE PROBLÈME**



Neuf mois ... et 43 000 agneaux plus tard

En place depuis le 1^{er} juin 2007, l'agence de vente des agneaux lourds a mis en marché plus de 43 000 agneaux lourds en 41 semaines de fonctionnement. Ce nombre dépasse déjà les prévisions qui avaient été faites de 46 000 agneaux par an alors qu'il reste 11 semaines pour compléter l'année. C'est donc dire que la moyenne des agneaux transigés chaque semaine a dépassé les 1 000 têtes.

Classification

Les agneaux sont transigés à 7,18\$/ kg poids carcasse chaude depuis le début de l'agence et la classification vient moduler le prix selon l'indice de classification de chaque agneau. Actuellement, la classification est disponible dans la totalité des abattoirs effectuant des abattages réguliers. Toutefois, il reste un certain nombre d'agneaux qui ne sont pas classifiés pour différentes raisons. Dans les prochaines semaines, toutes les démarches nécessaires seront effectuées dans les abattoirs et auprès des acheteurs afin de remédier à cette situation et de s'assurer qu'un maximum d'agneaux soit classifié à chaque abattage et ce dans tous les abattoirs.

Le 15 mars dernier se tenait à l'abattoir St-Germain la formation provinciale annuelle des classificateurs. Même si les classificateurs font l'objet de 2 à 3 audits annuels afin d'évaluer la qualité du travail effectué, cette formation a l'avantage de permettre à l'ensemble des classificateurs de la province de travailler sur les mêmes carcasses. L'objectif étant d'uniformiser le travail effectué par tous les classificateurs. La presque totalité des classificateurs a pu se joindre à la formation qui a été grandement appréciée de tous. Cette rencontre deviendra certainement un rendez-vous annuel.

Par ailleurs, les acheteurs ont signé l'entente sur les propositions du comité paritaire de classification portant principalement sur la nouvelle grille de classification, la fixation d'un poids carcasse maximum pour la catégorie 3 et la méthode de classification des carcasses condamnées ainsi que la détermination du poids des parties confisquées (voir *Ovin Québec janvier 2008*). L'entente stipule que ces modalités s'appliqueront avec l'entrée en vigueur du nouveau prix.

D'autre part, afin de permettre aux producteurs d'utiliser leurs résultats de classification pour modifier certains éléments de leur régie, les résultats de classification seront envoyés à chaque semaine. Mais attention, seuls les producteurs ayant transmis leurs mémoires de livraison (P4) et qui ont fourni une adresse courriel à la Fédération recevront ces informations rapidement. Les autres devront attendre le relevé de paiement pour obtenir cette information.

Prix

En ce qui concerne les prix d'hiver, ils ne sont pas entrés en vigueur le 1^{er} décembre tel que prévu étant donné qu'il n'y a pas eu d'entente signée. Les négociations et la conciliation se sont poursuivies mais n'ont toujours pas permis d'en arriver à une entente avec les acheteurs. Actuellement, la demande d'arbitrage a été déposée à la Régie des marchés agricoles et alimentaire du Québec (RMAAQ) afin de fixer le prix pour la période d'hiver restante (1^{er} décembre au 31 mai) et la prochaine période d'été (1^{er} juin au 30 novembre). Nous vous aviserons de toute entente ou décision qui interviendra sur le prix. Par ailleurs, toutes les informations concernant l'Agence seront déposées sur le site de la Fédération et seront régulièrement mises à jour.

Approvisionnement

Depuis le début de l'agence de vente, la principale difficulté vécue a été la présence de surplus tout au long de 2007 et depuis la semaine 7 de 2008. Les 6 premières semaines de 2008 ayant été des semaines où l'offre des producteurs n'a pas réussi à combler la demande des acheteurs. La période de surplus ayant débuté aussi tôt au cours de l'hiver est un fait assez rare qui s'explique par une offre constante d'un bon volume d'agneaux lourds et une baisse de la demande des acheteurs qui, pour certains, s'approvisionnent à l'extérieur du Québec.



Bilan 2007-2008	
Période	Quantité confirmée
2007 sem. 24 à 52	32819
2008 sem. 1 à 12	10301
Total	43120

►►► Si en 2007 la gestion des surplus s'est en bonne partie faite par le refoulement des agneaux et par quelques ventes sur une base volontaire, la gestion des surplus en 2008 devrait se faire via un ajustement des prix des agneaux mis en marché afin d'éviter que le surplus ne s'accumule d'une semaine à l'autre et que la qualité des agneaux n'en soit affectée. Les surplus seront répartis sur l'ensemble des ventes hebdomadaires de la semaine de vente.

En ce qui concerne les contrats annuels, il n'a pas été possible de les conclure en décembre 2007 tel que prévu à la Convention sur la mise en marché de l'agneau lourd et au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds étant donné qu'il n'y avait pas d'entente sur le prix et qu'une partie des offres d'achats annuels étaient conditionnels au prix. Finalement, les contrats seront confirmés aux acheteurs et aux producteurs afin de prendre effet dès la semaine 14 (semaine du 30 mars 2008).

Livraison

L'autre problématique qui a été vécue est la confirmation de livraison de certains producteurs vers un lieu autre que celui qu'ils avaient choisi en priorité. En plus d'amener des déplacements supplémentaires, cela a eu pour effet d'amener des frais supplémentaires de poste de rassemblement et de transport. Afin d'être équitable entre tous les producteurs, une rotation est faite entre ceux qui annoncent afin de les faire livrer à un autre lieu. Toutefois, d'autres critères sont aussi pris en considération tel que le nombre et la catégorie d'agneaux annoncés ainsi que les regroupement de transport entre plusieurs producteurs. Dans les prochaines semaines, la Fédération proposera des scénarios de transport, tel que demandé par les producteurs réunis en assemblée générale annuelle, afin d'amenuiser les iniquités que peuvent amener cette façon de faire.

Bien que plusieurs problématiques aient été vécues depuis le démarrage de l'Agence, celles-ci ont largement diminuées et nous continuons à travailler afin de les éliminer totalement. Toutefois, afin d'y parvenir, nous avons besoin de la collaboration de tous.

Tableau 1 : Principaux acheteurs actifs à l'Agence de vente depuis juin 2007, par lieux de livraison

Lieux de livraison	Adresses	Acheteurs
Abattoir Luceville Inc.	90 St-Pierre, Luceville, G0K 1E0	Abattoir Luceville Centre de transformation de la viande du Bas St-Laurent Inc. Coopérative de services des producteurs d'agneaux du Québec (CSPAQ) Coopérative des producteurs d'agneaux de la Gaspésie Sélection Berarc Inc. (Luceville)
Abattoir Perron	145 15 ^e Avenue, St-Prime, G8J 1L3	Alain Maltais (Sag-Lac)
Coop de producteurs de viandes Les Deux Rives	1825 boul. Port-Royal, St-Grégoire, G9H 1X8	Coop des producteurs de viandes Les Deux Rives
Abattoir Rousseau Inc.	30 route 108, Gould, J0P 2Z0	CSPAQ (Estrie)
Viandes Petite Nation	517 rang St-Julie Est, St-André-Avalin, J0V 1W0	Ferme Moreau
Abattoir Jacques Forget Ltée	2215 ch. Comtois, Terrebonne, J6X 4H4	Les Viandes Forget Ltée
Abattoir St-Germain	195 Messier C.P.250, St-Germain-de-Grantham J0C 1K0	Montpak International
Abattoir Roland Pouliot	181 Trait Carré Ouest, St-Henri-de-Lévis, G0R 3E0	Sélection Berarc Inc. (Pouliot)
Veau de Charlevoix	4 Desbiens, Clermont, G4A 1B9	Veau de Charlevoix




Afin de faciliter la mise en marché de vos agneaux lourds, nous mettons à votre disposition plusieurs documents sur le site Internet de la Fédération sous l'onglet Agence de vente : www.agneauduquebec.com. N'hésitez pas à communiquer avec la Fédération si vous désirez obtenir un document et que vous ne disposez pas d'Internet.

- Lieu de livraison des principaux acheteurs (**Tableau 1**)
- La liste des mandataires qui ont une entente avec la Fédération
- Calendrier annuel avec les périodes de 1, 2 et 3 semaines
- Formulaires de producteurs (P1 à P6)

D'autre part, le fait de respecter le règlement en place permet d'éviter un certain nombre d'erreurs ou du moins de les minimiser. De ce fait, les producteurs doivent s'assurer de remplir leur mémoire de livraison en y indiquant le nom de l'acheteur et les numéros de boucles en laissant une copie à l'abattoir et en télécopiant une copie à la Fédération. Ce formulaire est votre garantie de livraison et nous permet de retracer les agneaux livrés. Si vous avez déjà le formulaire rempli pour Agri-traçabilité, vous pouvez l'envoyer à la place du formulaire P4 pourvu que les numéros de boucles et l'identification de la ferme soient bien clairs.

Il est aussi important de respecter scrupuleusement les heures et les dates de livraison car le non respect de ces critères amène un grand nombre de plainte de la part des acheteurs et des lieux de livraison. Les producteurs s'exposent à des refus de livraison. Il est aussi très important de respecter les délais d'envoi des demandes d'achat car il y aura moins de latitude sur la gestion des offres en retard à moins de cas de force majeure. Les producteurs qui livrent des agneaux qui ne leurs ont pas été confirmé ou des agneaux en plus de ceux confirmés s'exposent à être payés au prix du surplus.

Finalement, nous vous rappelons qu'il est très important que tous les producteurs fassent les prévisions hebdomadaires pour la semaine suivante et les prévisions trimestrielles. Plus il y aura de producteurs qui feront de prévisions, plus ces données

seront fiables et permettront de prévoir les livraisons et de planifier les périodes de surplus. Il est à noter que même si vous avez un contrat annuel, vous devez faire vos prévisions puisque les livraisons totales dépassent généralement le contrat annuel. Nous comptons sur la collaboration de tous pour un fonctionnement harmonieux de l'Agence de vente. 

Bilan offre et demande agneaux lourds 2008				
Semaine	Offre producteurs	Demande acheteurs	Quantité confirmée	(Surplus) Manque
1 (30-déc-07)	550	750	558	200
2 (06-jan-08)	520	1017	451	497
3 (13-jan-08)	794	1286	780	492
4 (20-jan-08)	830	1080	828	250
5 (27-jan-08)	638	1336	633	698
6 (03-fév-08)	854	1180	850	326
7 (10-fév-08)	988	891	904	(97)
8 (17-fév-08)	1194	947	903	(247)
9 (24-fév-08)	1159	849	882	(310)
10 (02-mars-08)	1397	874	894	(523)
11 (09-mars-08)	1596	1238	1451	(358)
12 (16-mars-08)	1312	1076	1167	(236)
TOTAL		12524	10301	

Les PUCES DE CONDITION: pour en finir avec la paperasse!



Décidément, on n'arrête pas le progrès! Vous le savez déjà, les identifiants utilisés dans le secteur ovin sont dotés de puces électroniques, qui permettent de faire une lecture automatisée de l'identité de tous vos animaux grâce à l'utilisation d'un bâton de lecture. Encore mieux, si vous possédez une balance électronique, cette dernière associera automatiquement le poids de chaque animal au numéro lu par le bâton. Les données recueillies peuvent ensuite être téléchargées dans l'ordinateur du producteur qui pourra alors les utiliser à sa guise. C'est déjà du connu pour plusieurs producteurs ovins québécois qui utilisent ces instruments depuis deux ou trois ans maintenant.

Le bâton de lecture de boucles RFID peut également être utilisé pour procéder à la lecture des identifiants d'un groupe d'animaux sur la ferme et ensuite télécharger toutes ces informations dans le logiciel **FormClic Ovin**. Ce logiciel, disponible gratuitement sur www.agri-tracabilite.qc.ca permet de procéder à ses déclarations de traçabilité, sans avoir à recourir aux formulaires papier, puisqu'une fois complétées leur transmission se fait via Internet (et ce, même sans avoir recours à une connexion haute vitesse). Une autre façon d'éliminer les erreurs liées à la retranscription manuelle de données et de procéder rapidement et efficacement à ses déclarations chez ATQ!

Pensiez-vous que les progrès s'arrêteraient là? Et bien, non! Le secteur ovin pourra encore bénéficier des avancées rapides qui sont faites dans le domaine de la RFID et ceci, grâce aux **puces de condition**.

Que sont les puces de condition ?

Le concept ici est de recourir aux identifiants RFID afin de les utiliser pour permettre d'effectuer plus rapidement les tâches liées aux déclarations de traçabilité. L'idée de départ est de munir le producteur de puces électroniques possédant une information spécifique déjà intégrée. Pour les besoins du projet mis en place par Agri-Traçabilité Québec cette année avec 12 producteurs ovins, 7 producteurs bovins et un abattoir, les « puces de condition » mises à l'essai étaient dotées des paramètres «MÂLE» et «FEMELLE».




*Les puces de condition liées au sexe, dotées de panneaux de couleur rose ou bleu, utilisées dans le cadre du projet piloté par ATQ.
Crédits-photo : S. Boutin - ATQ*

Prenons l'exemple d'un producteur ovin qui procède à l'identification de ses agneaux. En plus de son bâton de lecture, il a en main les deux puces définies pour la gestion des sexes. Après avoir identifié l'animal, il lit le numéro de la boucle avec son bâton de lecture, puis procède à la lecture de la seconde puce électronique, en fonction du sexe de l'animal identifié. Après avoir fait toutes ses lectures, il ne lui reste plus qu'à télécharger toutes les informations recueillies dans le logiciel

FormClic. Toutes les colonnes du formulaire électronique seront alors remplies automatiquement avec les bonnes informations: le no de l'animal et son sexe. Il ne reste plus qu'à insérer la date de naissance de l'animal et à envoyer le formulaire dûment complété chez ATQ!

Imaginons un instant les possibilités qui pourraient s'ouvrir aux producteurs ovins dans les prochaines années: des puces de condition liées aux dates de naissance, aux déplacements (enclos, pâturage, encan, abattoir), à la catégorie de l'animal (agneau de lait, léger ou lourd), à la vaccination, à la gestation, à la photopériode, etc. Les possibilités sont donc multiples et dépasseraient les simples données relatives à la traçabilité pour devenir un réel outil d'aide à la gestion du troupeau pour les producteurs ovins.

Grâce aux possibilités offertes par les puces RFID, doublé de l'utilisation du logiciel de déclaration **FormClic**, qui est utilisé par de plus en plus d'intervenants au Québec, on permet de diminuer le volume de paperasse que les producteurs ont à remplir, en plus de voir à accélérer le délai de transmission de l'information et ainsi rendre le système de traçabilité plus efficace dans son ensemble. 

La réalisation du projet de recherche «Évaluer le fonctionnement des outils (puces de condition)» a été rendue possible grâce à la participation financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre du Programme canadien intégré de traçabilité.



Contactez-nous!

Pour toute question relative à la traçabilité, vous pouvez contacter le service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec au **1-866-270-4319**

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de races pures
Polypay et Arcott-Rideau

Suivi GenOvis
Maedi-visna statut argent
Béliers génotypés

Concours Mérite GenOvis 2006

- ⇒ Propriétaire de la meilleure brebis Polypay au Québec (conformation et production)
- ⇒ Meilleur troupeau Arcott-Rideau



BÉLIERS DISPONIBLES

	Identification	Nés le	Naissance	Pds ejs 50 jr	Pds ejs 100 jr	GMQ	ISM	Génotype
Polypay	OVIE 43644T	2007/05/07	2	29,4	48,8	0,390	1,5	RR
	OVIE 43639T	2007/05/07	3	23,5	41,0	0,350	1,59	QR
	OVIE 43658T	2007/05/12	2	27,2	41,6	0,290	0,84	RR

Réservez tôt vos agnelles

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

Coopérative de commercialisation des ovins de l'Est du Québec



- ⇒ Mandataire pour l'Agence de vente provinciale
- ⇒ Poste de rassemblement
- ⇒ Transport (service)
- ⇒ Service de transfert de données à l'Agence de vente

Toujours au service des producteurs ovins!

3229, route 132 Ouest
Le Bic (Québec) GOL 1B0
Tél. : 418 736-4040
Télé. : 418 736-4099

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Un choix rentable pour tous!

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	guyaine_levesque36@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalbe	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Domaine des Baliveaux enr.	St-Rémi-De-Tingwick	819 359-2971	didier@ivic.qc.ca
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	fermeamki@videotron.ca
Ferme Bela	Bécancour	819 298-3184	jflavigne74@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	lagnellerie@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	bergeriedumargot@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.



PRÉSENTATION DE LA RACE ARCOTT RIDEAU



Le Arcott Rideau est un mouton de race pure qui a été entièrement créé au Canada. Il a été développé sur une période de 10 à 15 ans à la station de recherche d'Agriculture Canada près d'Ottawa. La génétique originale est venue principalement des races Finnois, Suffolk et East Friesian. Après plusieurs générations de sélection, la nouvelle race a été rendue disponible aux producteurs canadiens à la fin des années 1980. Le but du programme de développement du Arcott Rideau était de produire une race maternelle qui offrirait une haute fertilité, de bonnes caractéristiques laitières et maternelles, une excellente conformation et un bon taux de croissance. Les Rideau sont des brebis très prolifiques. Elles atteignent la maturité sexuelle vers l'âge de 7 à 8 mois. Ces brebis donnent d'excellents résultats lorsque croisées avec un bélier de race terminale, dans le but de favoriser la production de viande. En raison du grand nombre de naissances multiples, le Rideau exige beaucoup d'attention supplémentaire pour l'alimentation et pendant la période d'agnelages.

Apparence générale:

- Mouton de grande taille
- Corps de bonne longueur et capacité, moyennement musclé
- Poids à la maturité: Béliers 80-100 kg Brebis 75-95 kg.

Tête:

- Moyennement raffinée, de longueur moyenne
- Visage blanc ou pommelé, sans laine
- Oreilles de longueur et texture moyenne, horizontales
- Sans cornes

Cou:

- De longueur moyenne, sans rides, se joint doucement aux épaules

Épaules:

- Parées, bien rondes, se joignent doucement au corps

Poitrine:

- Moyennement large, se joint doucement au corps
- Dos, reins et croupe:
 - Le dos fort, droit, et à niveau, s'étend bien jusqu'à la queue
 - Les reins de longueur moyenne, musclés adéquatement
 - La croupe longue et à niveau

Pieds et jambes:

- Jambes assez bien musclées
- Jambes placées carrément, moyenne d'os, sans laine, recouvertes de poils blancs pommelés

Toison:

- Variable

Source : Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

ACTIVITÉS 2008 SEMRPQ

Avril	Lancement du nouveau site Internet de la SEMRPQ
25 mai	Encan de Trois-Rivières (mâles et femelles du Québec et de l'Ontario)
Juin à septembre	Expositions agricoles du Québec
17 au 19 juillet	Classique Canadienne à Ilderton, Ontario
26 juillet	Encan SEMRPQ – GENOVIS (mâles évalués à GenOvis)
3 août	Encan de Rimouski
Septembre	Journée de formation pour les jeunes éleveurs chez Bergeries Marovine et Highlanders

Veillez consulter le site Internet de la Société pour connaître les confirmations ou les dates de ces événements.

CLUB ARCOTT RIDEAU
Consulter le site Internet

CLUB POLYPAY
Consulter le site Internet

**LISTE DES MEMBRES 2008
DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET**

www.agneauduquebec.com/semrp



Robie Morel¹, Amélie St-Pierre² et Johanne Cameron³

¹Robie Morel, Coordonnateur secteur génétique et chargé de projets au CEPOO,

²Amélie St-Pierre, tsa, Responsable de la saisie et du service à la clientèle au programme GenOvis, CEPOO,

³Johanne Cameron, agr. M.Sc. Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOO

Objectif : productivité et rentabilité!

Des objectifs atteints grâce à la régie et à l'amélioration génétique !



Dans notre production, combien affirment qu'il est impossible de sevrer plus de 2 agneaux par brebis/année? Pourtant... avec des femelles de bonne génétique et une régie adaptée à l'entreprise... plusieurs producteurs le réalisent! C'est le cas des producteurs utilisant la race Arcott Rideau. Et ce sont les chiffres qui parlent d'eux-mêmes : 2,53 agneaux sevrés/brebis/année dans les dernières données compilées sur le programme GenOvis en 2006! Les raisons de ce succès? Évidemment, elles sont multifactorielles : régie, alimentation, mais aussi amélioration génétique! Depuis la création de la race Rideau dans les années 1970-1980, l'objectif d'améliorer la productivité de la race est toujours demeuré au cœur des préoccupations. L'outil indispensable pour chiffrer les améliorations : GenOvis ! Voici quelques lignes qui vous en diront plus sur la race, ses performances et sur les producteurs qui élèvent ces sujets.

LA RIDEAU, UNE RACE DÉVELOPPÉE PAR DES CHERCHEURS POUR RÉPONDRE À DES OBJECTIFS CONCRETS

Au début des années 1970, un large projet de recherche était initié par Agriculture Canada au Centre de recherche sur les aliments et les animaux à Ottawa (Animal Research Institute). Ce projet allait faire naître les 3 races Arcott, dont la race Arcott Rideau. Pour cette dernière, l'objectif était de développer un type de brebis en mesure de produire 2, 3 et même 4 agneaux/brebis/agnelage, tout en répondant aux besoins de l'industrie. On souhaitait donc obtenir une femelle prolifique, mais qui avait aussi la capacité de produire, par un bon potentiel laitier, des agneaux présentant une croissance intéressante en race pure. Afin de réaliser cet objectif, différentes races furent intégrées dans la Rideau, une race dite « synthétique ». Ainsi, dans le but d'obtenir la prolificité voulue, la race Finnois, qui avait été importée directement de Finlande, fut intégrée dans le croisement d'origine. Afin de maximiser le potentiel laitier, on ajouta du sang de East-Friesian, une race laitière, mais également prolifique. La composition finale du croisement suite à l'aboutissement de cette recherche : 40% de Finnois (prolificité), 20% de Suffolk (croissance rapide), 14% de East-Friesian (production laitière) et plusieurs autres races intégrées



pour compléter les différentes qualités recherchées. Le résultat des croisements de ce projet : une brebis maternelle, prolifique, d'un gabarit moyen, produisant des agneaux à croissance rapide et de musculature moyenne, mais surtout une femelle permettant de répondre aux besoins de l'industrie, soit en mesure de se reproduire aisément dans un système d'agnelages accéléré (visant 1 agnelage/8 mois). À l'issue de ce projet, les performances compilées montraient que la Rideau pouvait concevoir à partir d'un poids de 47 kg (à 228 jours), la prolificité moyenne des femelles adultes était de 2,5 agneaux nés/brebis/agnelage (dont 42% de triplets et plus), ses performances annuelles de reproduction en système accéléré atteignaient une moyenne de 82% et

son poids à l'âge adulte variait de 80 à 90 kg pour les femelles (Shrestha et Heaney, 2003). À la libération des races Arcott dans l'industrie ovine canadienne, leurs performances ont attiré en peu de temps l'attention des producteurs avides de productivité et la race gagna rapidement en popularité. Aujourd'hui, au Québec, la Rideau est la plus évaluée parmi les races prolifiques au programme d'évaluation génétique GenOvis.

ET LES PERFORMANCES MOYENNES ? ... SUR GENOVIS

Depuis la mise sur pied du programme d'évaluation génétique GenOvis en 2000, la popularité de cette race n'a cessé de croître. Ainsi, entre 2000 et 2006, le nombre de producteurs a presque triplé, ►►►

▶▶▶ passant de 6 à 16 élevages, et le nombre de femelles évaluées au programme GenOvis a grimpé de 575% (passant de 195 à 1311 femelles). Le tableau 1 présente les performances obtenues par les brebis de cette race entre 2000 et 2006 au Québec.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nb de brebis évaluées	195	499	849	1092	1213	1130	1311
Nb d'agneaux nés/agnelage	2,29	2,31	2,35	2,46	2,48	2,48	2,52
Nb d'agneaux sevrés/agnelage	1,64	1,65	1,73	2,04	2,12	2,11	2,18
Nb de kg produits à 50j/brebis/agnelage	33,1	32,1	35,7	40,1	42,5	42,4	44,4
Rythme d'agnelage	1,29	1,09	1,13	1,18	1,24	1,15	1,16
Nb d'agneaux nés/brebis/année	2,96	2,51	2,64	2,9	3,08	2,84	2,93
Nb d'agneaux sevrés/brebis/année	2,12	1,8	1,95	2,41	2,62	2,45	2,53
Nb de kg produits à 50j/brebis/brebis/année	42,7	35	40,4	47,3	52,8	48,8	51,5

À la vue de ce tableau, on constate que les performances de la race Rideau ont évolué entre 2000 et 2006. La donnée la plus frappante touche notamment la hausse importante du nombre d'agneaux sevrés/agnelage, qui est passé de 1,64 à 2,18 durant cette période. Les raisons de ce succès? Une hausse de la prolificité

(64% de portées de triplets et plus), une régie certainement mieux adaptée à la race (réduction du taux de mortalité) et évidemment, une sélection accrue pour des sujets de génétique supérieure. Pour les producteurs, ces améliorations se sont soldées par une augmentation de près de 10 kg sevrés par femelle/année. L'atteinte

de 51,5 kg produits au sevrage/brebis/année en fait actuellement la race la plus productive au programme GenOvis. De nos jours, on peut constater que les performances de cette race reflètent bien les objectifs qui avaient été fixés au départ par les chercheurs l'ayant créée.

FERME LA MOUTONNERIE ... un des derniers nés chez les éleveurs Rideau au Québec !

Historique. La ferme La Moutonnerie, c'est deux propriétaires passionnés de l'élevage: Sheila Lechasseur et Éric Lavoie. Coiffeuse de métier, Sheila a été élevée au sein d'une entreprise agricole où elle s'est familiarisée, au fil des années, avec bovins de boucherie, ovins et chevaux. De son côté, Éric est diplômé en technique équine de l'Institut technologique agricole du Campus de La-Pocatière, ce qui l'a amené à travailler dans le secteur équin et à élever des chevaux pur sang Quarter Horse. C'est d'ailleurs cette passion pour les chevaux qui a réuni ce jeune couple. Alors pourquoi l'élevage ovin demanderez-vous? En 2006, ayant antérieurement côtoyé le monde ovin de près ou de loin, le couple a eu l'opportunité d'acquérir un troupeau de moutons. Jamais les propriétaires de la Moutonnerie n'auraient douté que cette passion de l'élevage ovin aurait un jour rivalisé avec leur passion pour les chevaux !

C'est donc à la fin de l'été 2006 que débute l'aventure de l'élevage de moutons. Les propriétaires font alors l'acquisition de 60 femelles adultes de race pure Arcott Rideau et de 60 jeunes agnelles. Et l'élevage débute très rapidement... avec deux agnelages le soir même de leur arrivée! «Nous avons

eu la chance d'acheter des brebis qui étaient déjà en production. Nous pouvions connaître leurs performances grâce au suivi génétique de GenOvis et puisque ces brebis étaient déjà sous un système de production photopériodique, nous avons gardé les mêmes façons de faire. Ceci a facilité la régie et favorisé la productivité pour notre démarrage.»



Photo par Yidam Bodhi

Depuis l'achat de ce troupeau, le cheptel est demeuré sous une régie intensive visant un agnelage à tous les 8 mois (objectif visé de 1,5 agnelages/brebis/année). Le programme de photopériode (calendrier AAC type CC4) appliqué dans l'entreprise permet de répartir les saillies et ainsi les mises bas qui surviennent à intervalle régulier tous les 2 mois. Aucune hormone n'est utilisée pour la synchronisation des chaleurs; toutes les

femelles non gestantes lors des échographies de gestation sont transférées dans le groupe d'accouplement suivant. La Moutonnerie compte maintenant 128 femelles Arcott Rideau et 4 à 5 béliers de génétique supérieure. Depuis les débuts, le troupeau a été logé dans une bergerie louée dont les dimensions limitaient son accroissement mais au printemps 2008, des projets de construction, sur une terre nouvellement achetée, seront mis en route. «Nous voulons accroître le cheptel à 240 brebis et pour nous, il est essentiel d'avoir des bâtiments fonctionnels, bien ventilés et adaptés à nos objectifs de production.» Notons que les éleveurs prévoient intégrer l'utilisation des pâturages à la régie photopériodique pour les femelles gestantes.

La sélection des reproducteurs. À la Moutonnerie, la sélection des reproducteurs se fait sur trois aspects : la conformation, les performances génétiques et l'aptitude maternelle. **Premièrement : la conformation et le développement.** Les producteurs recherchent des animaux qui ont de bons pieds et membres, une capacité suffisante, un développement adéquat selon l'âge et un pis en santé. «Nous accordons également une importance à la musculature

puisqu'en bout de ligne, ce sont des agneaux de commerce qui seront produits par nos femelles et par les filles de nos béliers!» **Le second critère de sélection dans l'entreprise : les performances génétiques.** Et c'est ici que le programme GenOvis facilite la sélection des meilleurs sujets reproducteurs! «Nous analysons les données génétiques de chaque sujet en nous basant principalement sur l'indice de sélection maternelle (ISM -résumé du potentiel de transmission des caractéristiques génétiques maternelles) et sur l'EPD 50 jours maternel (EPD 50mat - bon indicatif du potentiel de production laitière). L'ISM est un outil de sélection intéressant puisqu'il tient également compte des EPDs liés à la croissance, ce qui favorise la sélection de sujets maternelles mais aussi dont la croissance est suffisante à 50 et à 100 jours. Toutes ces données, jumelées à la conformation (car les deux vont de paire!) influencent notre décision de garder ou non un individu.» Et c'est une sélection qui réussit! En effet, la grande majorité des 128 femelles composant le cheptel de l'entreprise la Moutonnerie se situe aux environs du 80^e percentile de la race pour l'ISM (20% supérieur de la race). Et pour les béliers? Seuls des béliers dont l'ISM se situe au moins dans le 10% supérieur de la race sont utilisés pour la reproduction dans l'entreprise. Le progrès génétique est donc évident! Notons que pour le choix d'un mâle reproducteur, les éleveurs resserrent leurs critères de sélection. En effet, l'impact du mâle est encore plus grand que celui de chacune des femelles dans l'entreprise puisqu'il se répercute sur tous les rejetons élevés dans la ferme. Le dernier critère de sélection pour les éleveurs : l'aptitude maternelle. Les producteurs élèvent, de préférence, des agnelles provenant des mères qui sont de «meilleures mamans», soit provenant de brebis plus maternelles, plus laitières, mettant bas aisément et conservant plus facilement un bon état de chair entre chaque cycle de reproduction. Notons finalement que depuis le démarrage de leur élevage en 2006, les propriétaires ont été fortement contraints à faire

une sélection très pointue chez leurs sujets reproducteurs puisque les dimensions restreintes de la bergerie en location en freinaient l'expansion. «Le manque d'espace nous a encouragé à faire une sélection très sévère des agnelles élevées et aussi une réforme accrue des sujets adultes. Le tout a permis une amélioration génétique plus rapide pour l'ensemble du troupeau.»

Quels services utilisent-ils au CEPOQ pour l'amélioration de leurs sujets reproducteurs? «Les services du CEPOQ nous sont très précieux!» affirment les propriétaires. En plus des rapports de performance des agneaux, les producteurs utilisent le rapport d'évaluation de troupeau. Une fois par an, ces derniers font appel au service d'analyse de performances de troupeau, un service offert exclusivement aux membres du programme GenOvis. Cette analyse complète leur permet d'avoir un suivi très rigoureux de leur productivité. Notons que le CEPOQ produit ces rapports de performances pour chacun des producteurs membres de GenOvis. Ces rapports sont confidentiels et exclusifs à chaque entreprise. Cependant, les producteurs participants à GenOvis s'engagent aussi à accepter la publication des sujets qui sont les plus performants dans chacune des races. La liste des sujets les plus performants se retrouve sur le site www.genovis.ca. «Je crois que l'ouverture d'esprit est indispensable si on aspire à réussir. Sur ce site, l'information est disponible à qui veut bien aller la chercher.»

Pourquoi cette race? Ayant fait l'élevage de chevaux pur sang Quarter Horse durant de nombreuses années, il était évident que le choix de sujets de race pure était un incontournable pour ces passionnés de l'élevage. «Certains nous avaient conseillé de commencer par nous faire la main avec des croisées, un conseil que nous sommes fiers de ne pas avoir suivi! Le fait de travailler avec une race pure évaluée génétiquement met à notre disposition une foule d'informations indispensables pour atteindre une

productivité élevée et ainsi faciliter la rentabilité de l'entreprise. Après s'être informés sur différentes races pures, nous sommes venus à la conclusion que la race Arcott Rideau était celle qui rimait le plus avec productivité et rentabilité.» C'est ainsi que cette race est devenue le choix le plus logique pour ces producteurs. C'est une brebis qui a un pourcentage de naissances multiples élevé, elle a la capacité laitière pour répondre à la demande, produisant ainsi des agneaux qui ont un gain de poids intéressant et ce, dans un délai des plus raisonnables. Donc, moins de bouches à nourrir pour plus de kilogrammes sevrés en bout de ligne. Pourquoi chercher ailleurs? Selon les producteurs, l'expérience de cette première année et demi dans l'élevage ovin leur confirme ce choix. «Nos femelles sont ultra maternelles et répondent totalement à nos attentes. De plus, nous croyons les brebis Rideau capables de produire directement des agneaux lourds si elles sont accouplées avec des béliers de race terminale.»

Les défis de la race et de leur élevage? Il va sans dire que l'année 2008 sera très chargée à la Moutonnerie. Les constructions qui s'annoncent, le déménagement et l'accroissement du cheptel en vue de peupler adéquatement les nouvelles bergeries ne sont que quelques-uns des défis envisagés afin de rentabiliser au plus vite les nouveaux investissements. Autre défi pour les producteurs? «Le statut sanitaire et la santé générale du troupeau sont des aspects sur lesquels nous souhaitons porter une attention particulière. Nous continuerons d'acquiescer de l'expérience en tant qu'éleveurs et à travailler à l'amélioration des performances zootechniques globales de notre troupeau, et donc de la race.» ... Et le défi pour la race? «Selon nous, le plus grand défi de l'Arcott Rideau dans les années à venir sera de ne pas être victime de sa popularité, c'est-à-dire d'être capable de répondre à la forte demande pour des agnelles de remplacement et des béliers reproducteurs sans relâcher les critères de sélection et ainsi baisser la qualité des sujets vendus. ►►

LE CLUB ARCOTT RIDEAU DU QUÉBEC ... dynamique et avant-gardiste !

Le Club Arcott Rideau du Québec (CARQ) a été fondé en 2001 par trois producteurs passionnés de la race. Les objectifs de départ : promouvoir la race et orienter la sélection pour assurer un bon développement de la qualité génétique. On peut affirmer que l'objectif de promotion a été atteint! Le nombre de femelles Rideau a quasiment triplé au Québec en 2008! Pour réaliser le second objectif, les membres ont évalué sévèrement les données de productivité des Rideau au Québec à la fin 2003. «*On souhaitait une hausse de la productivité, mais pas à n'importe quel prix.*» affirme le président du CARQ, M. Luc Martin DeRoy. L'analyse des données de productivité indiquait un nombre d'agneaux nés très élevé mais malheureusement, une mortalité trop élevée. Ceci pousse les membres du Club à rédiger le tout premier Plan d'action pour le développement de la race Rideau au Québec. Celui-ci reposait sur 4 paramètres dont l'évaluation génétique des sujets et l'établissement de critères de sélection, l'identification des facteurs de succès pour l'alimentation et la régie, le besoin de recherche pour évaluer l'efficacité du croisement de cette race prolifique avec des races terminales pour la production d'agneaux commerciaux et finalement, la promotion de la race. Ce plan d'action intégrait également la réalisation de réunions d'échange et de journées de conférences techniques pour les membres. Dès la fin de l'année 2004, la productivité est à la hausse et on observe une réduction importante du taux de mortalité (**tableau 1**). Entre 2000 et 2006, on note une hausse de 22% du nombre d'agneaux sevrés/agnelage et une réduction de 50% du taux de morta-

lité, ce qui démontre que les éleveurs maîtrisent bien leurs paramètres d'élevage! Et pourquoi ne pas partager ces connaissances avec d'autres éleveurs? Les producteurs ont donc initié un tout nouveau projet visant la rédaction d'un guide des facteurs permettant de réussir avec des races prolifiques. Ce document réalisé conjointement avec le CEPOQ grâce au soutien financier du CDAQ, regroupera les connaissances des éleveurs de sujets Rideau et permettra, entre autres, d'identifier les points critiques

reliés à l'élevage de femelles performantes, de répondre aux interrogations des producteurs désireux de performer avec cette race et d'analyser les paramètres de productivité liés aux différentes techniques d'élevage. Ce guide, dont la sortie est prévue pour décembre 2008, sera destiné aux éventuels utilisateurs de cette race prolifique et maternelle. Terminons en disant qu'aujourd'hui, ce club compte 12 membres tous passionnés et voués au développement de la race.



Liste des éleveurs Arcott Rideau participants à GenOvis

Ferme	Localité	Province	Coordonnées
Agronovie Senc	Granby	QC	450-379-5298
Bergerie Christine Pelletier-Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	QC	418-354-8427
Bergerie de la Loutre	St-Bruno de Guigues	QC	819-728-2566
Bergerie Patriote	St-Ubalde	QC	418-277-9191
Carolyn Rowe	Aglesford	NE	902-847-9888
Domaine des Baliveaux	St-Rémi de Tingwick	QC	819-359-2971
Featherwood Farm	Red Deer	AB	403-887-5761
Ferme Amki	Québec	QC	418-842-2637
Ferme Bélica Senc	St-Pamphile	QC	418-356-2660
Ferme Catélie	Donnacona	QC	418-285-4553
Ferme Éric Blanchard	L'Épiphanie	QC	450-588-6904
Ferme Donald Tremblay	St-Hilarion	QC	418-457-3066
Ferme Ovimax Senc	Saint-Philippe-de-Néri	QC	418-498-9989
Ferme Pachoi	Farnham	QC	450-293-4775
Ferme Rido Senc	La Pocatière	QC	418-856-5140
Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	QC	418-598-6501
Jean-François Lavigne	Bécancour	QC	819-298-3184
L'Agnellerie inc.	Kamouraska	QC	418-492-3551
Ferme La Moutonnerie	St-Donat	QC	418-739-5876
Nova Scotia Agricultural College	Truro	NE	902-893-6638
Rocky Meadow Shepherds	Richer	MN	204-422-8288

EN CONCLUSION ... CONNAÎTRE VOS DONNÉES... PERMET DE S'AMÉLIORER

Comme producteur commercial ou éleveur de tout autre type de races ou de croisements de femelles productives... que pouvez-vous tirer comme conclusion suite

à la lecture de cet article? Il est possible de sevrer plus de deux agneaux/brebis/année! Mais il est aussi essentiel de compiler vos données pour connaître vos forces et vos

faiblesses et y travailler au fil des ans. C'est ce que font les éleveurs de race Rideau au Québec. ▲

Dans la prochaine édition, la race Dorset, la race maternelle la plus populaire sur GenOvis.

« Pour obtenir la liste des producteurs Ontariens effectuant de l'amélioration génétique, consultez le site : www.omafra.gov.on.ca (section agriculture/élevage/mouton/ génétique et reproduction).

Pour obtenir des informations supplémentaires sur GenOvis : www.genovis.ca.



PROVIN le logiciel : Où en sommes-nous ?

Depuis 2004, la Fédération a la volonté d'outiller les producteurs ovins afin de faciliter la gestion des données de leur entreprise, tant au niveau technique qu'au niveau de la gestion de la traçabilité des ovins. Ce désir s'est traduit par la prise en charge du logiciel PROVİN. Un logiciel dont l'envergure et ses possibilités ont bien failli faire disparaître. Loin d'être le Titanic, le logiciel est bel et bien fonctionnel et de plus en plus adapté aux réalités des producteurs. Certes, quelques améliorations doivent et ont été apportées, toutefois rien ne nuit à son utilisation actuelle.

C'est dans un contexte de remise en question et de désinformation que je reprenais le projet de développement de l'outil en janvier dernier. Loin de moi l'idée de personnaliser le débat et le projet, mais il est important de remettre les pendules à l'heure et d'informer les utilisateurs, tant anciens que nouveaux, sur les développements à venir du logiciel.

Quatre situations problématiques...

Distribué à plus de 211 utilisateurs en novembre 2006, la version 1.7.1 du logiciel a permis aux producteurs de se familiariser avec l'outil. À ce jour, on compte environ 50 producteurs qui l'utilisent activement. Pourquoi? Qu'est-ce qui a freiné cette utilisation? Une enquête téléphonique auprès des utilisateurs ayant reçu une copie permet de faire ressortir quatre

grandes tendances. D'abord, le fait que : «...mon voisin m'a dit de pas toucher à cela, c'est ben' que trop compliqué!». Il s'agit d'une opinion partagée par plusieurs pour laquelle on peut décoder un manque de temps ou un manque de soutien rapproché. Ensuite, le fait que l'ensemble des rapports ne soit pas géré avec les numéros d'identification ATQ, mais plutôt avec des tatouages générés par le système. Il s'agit d'un constat ressorti dès la prise en charge du logiciel par la Fédération mais que l'on ne jugeait pas important de modifier compte tenu de la réticence des producteurs d'utiliser l'identification permanente dans leur troupeau et de faire de la traçabilité. Troisième point, la lourdeur dans la saisie des informations. Chaque agnelage, pesée ou mouvement d'un sujet doit être saisi et traité individuellement afin d'éviter les erreurs. Ce processus est plutôt long et ne convient pas à tous les producteurs, surtout ceux possédant des troupeaux de grande taille. Finalement, le manque d'outil de lecture pour lire et intégrer directement les données dans le système. Les producteurs sont prêts à faire l'acquisition d'outils, à peu de frais ont-ils souligné, afin que tout soit lu électroniquement. Ce point est très intéressant mais encore faut-il être prêt à le faire. Il n'existe pas encore de bouton miracle sur lequel on peut appuyer afin que l'ensemble des informations soient lues, intégrées, analysées et transférées. Le producteur ou l'utilisateur est encore l'essence permettant le fonctionnement du système.

En réponse à ces demandes, la Fédération a entrepris un travail intensif sur le sujet.

Est-ce que PROVİN fonctionne? Oui Non

Est-ce qu'il plante toujours autant? Oui Non

Pourra-t-on éventuellement intégrer plusieurs données à la fois? Oui Non

Le logiciel est fonctionnel depuis son lancement. Il est clair que son utilisation implique la saisie d'informations personnelles du producteur afin que le traitement des informations soit adéquat. Par ailleurs, il est impératif que l'ensemble des sujets à traiter par le logiciel doivent être entrés avant l'utilisation de ce dernier. Il s'agit d'une tâche relativement longue mais qui en vaut le coût. Il est d'ailleurs possible de transmettre la liste de vos sujets à la Fédération afin qu'elle effectue la saisie pour vous. Votre base de données vous sera envoyée par la suite.

La Fédération travaille avec le responsable du développement informatique afin de modifier les fenêtres de saisie dans l'objectif de saisir plusieurs sujets dans une même fenêtre. En entrant plusieurs sujets par exemple pour les pesées ou les dispositions, on diminue de beaucoup le temps de validation des informations et de contrôle d'erreurs. Ces modifications seront présentes dans la prochaine version du logiciel dont la mise en marché est prévue en juin 2008. Toutefois, d'ici ce temps, il existe des fichiers proformatés en MS-Excel qui permettent d'intégrer l'ensemble d'un troupeau dans PROVİN en quelques minutes. Il suffit d'entrer les informations dans le fichier et de l'importer dans PROVİN. Il s'agit d'une mesure transitoire mais efficace. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements à cet effet.

Existe-il une personne qui peut m'aider à l'utiliser **Oui** **Non**

Depuis mai 2006, une ressource est à l'emploi de la Fédération pour effectuer le support technique de PROVİN. Au cours de l'année Mme Linda Perron a participé à quatre formations auprès des producteurs. Elle est disponible quatre jours par semaine et pourrait éventuellement se déplacer pour effectuer des installations et des formations de petits groupes. Vous êtes donc invités à contacter Mme Linda Perron afin d'obtenir une copie du logiciel, avoir du support pour l'installation ou l'utilisation de PROVİN.

Est-ce qu'un carnet électronique est disponible? **Oui** **Non**

Est-ce que l'on peut utiliser le logiciel avec les numéros ATQ? **Oui** **Non**

Dans le plan d'action 2007 de la Fédération figurait en tête de liste le développement d'un carnet électronique PDA à joindre à un bâton de lecture. Les choses étant ce qu'elles sont, les démarches ont été reportées de quelques mois afin de mieux être reprises en 2008. L'analyse fonctionnelle du logiciel PROVİN-PDA sera soumise au comité technique de PROVİN constitué de représentants de la SEMRPQ, du CEPOQ, du MAPAQ, de la FPAMQ et de quelques producteurs. Le rôle et mandat du comité est de valider les orientations prises dans le développement de l'outil et de s'assurer qu'il s'adapte aux besoins des producteurs. Le comité devra également arrêter leur choix en ce qui a trait au PDA offert aux entreprises. Le développement du programme est prévu au printemps 2008 avec une période de test durant la période estivale. On prévoit rendre disponible des outils à la fin de l'automne 2008.


La Fédération sollicite la participation de producteurs pour la formation d'un comité aviseur. Le rôle et mandat de ce comité est plus technique. Les utilisateurs devront utiliser PROVİN et proposer des corrections et/ou améliorations techniques. Les rencontres seront essentiellement téléphoniques. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez y participer.

Est-ce que l'on peut utiliser le logiciel avec les numéros ATQ? **Oui** **Non**

PROVİN est tout-à-fait adapté à l'utilisation des # ATQ comme identifiant des sujets. Les commentaires ressortis lors des formations et de l'enquête téléphonique visent toutefois sa non-utilisation dans la production de rapports imprimables et proformatés. Il s'agit d'une remarque fort pertinente et la prochaine version de PROVİN tiendra compte de ces commentaires. Il est toutefois faux de croire que l'on ne peut utiliser PROVİN pour autant. Tous les transferts d'informations vers ATQ sont fonctionnels de même que les entrées.

Quand prévoit-on donner des formations?

L'expérience démontre que des formations données au printemps et à l'été ne sont guère un gage de succès. Eh oui, les esprits sont à ce moment plus volages et le cœur, la tête sinon tout le corps sont dans les champs. Ainsi, nous prévoyons reprendre le calendrier des formations à l'automne 2008 avec des formations collectives de même qu'individuelles. Les formations seront affichées dans un prochain numéro d'Ovin Québec.



**Je vous invite à communiquer à la Fédération tout commentaire ou demande d'information relative à PROVİN.
Mme Linda Perron se fera un plaisir de vous répondre.
450-679-0540 poste 8398**

Christiane Allard
Christiane Allard, dmv, M.Sc.
ACIA



TREMBLANTE : de la surveillance à l'éradication



Le programme de contrôle de la tremblante mis en place depuis plusieurs années est devenu un programme d'éradication. La surveillance permettra de trouver toutes les sources de tremblante en vue de l'éliminer des cheptels ovin et caprin canadiens.

Pour atteindre cet objectif d'éradication, les moyens disponibles sont la surveillance de la tremblante bonifiée par le programme d'indemnisation, le génotypage, le programme de certification de troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT) et le programme d'éradication lorsque la maladie est détectée.

PEUT-ON RECONNAÎTRE LA TREMBLANTE ?

La tremblante est une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST), c'est une maladie du système nerveux central des moutons et des chèvres adultes. La tremblante est associée à la présence d'une protéine anormale appelée prion. C'est une maladie mortelle pour laquelle il n'existe aucun traitement ni vaccin.

Les signes de la tremblante sont très variables. L'animal peut démontrer des changements de comportement, tremblements, manque de coordination, démarche anormale, manque d'entrain ou être simplement trouvé mort. La faiblesse et l'émaciation sont les manifestations cliniques les plus fréquentes en Amérique du Nord.

Y A-T-IL ENCORE DE LA TREMBLANTE AU QUÉBEC ?

Depuis l'épisode de tremblante au Québec de 1997-1998, la prévalence a diminué à 2 nouveaux cas en 2005, 1 cas en 2006 et aucun en 2007. Depuis le début de 2006, un programme de surveillance a été mis en place ; 564 tests ont été effectués par l'ACIA et par le MAPAQ en 2006 et un plus grand nombre est prévu pour 2007-2008.

COMMENT ET POURQUOI FAIRE LA SURVEILLANCE DE LA TREMBLANTE ?

L'objectif du programme de surveillance consiste à repérer tout animal atteint de tremblante afin que des mesures soient prises pour éradiquer complètement la maladie du Canada.

Les cadavres des ovins adultes morts à la ferme doivent être soumis pour les tests de la tremblante. Pour encourager la déclaration de cas suspects, une indemnité est offerte pour les ovins adultes vivants dont l'abattage est ordonné par l'ACIA et qui présentent les signes suivants :

- Perte de poids inexplicquée,
- Difficulté à se tenir debout ou à marcher,
- Changement de comportement.

Les signalements sont faits en téléphonant au bureau de la santé des animaux de l'ACIA de votre région ou au 1-800-442-2342. Les tests de surveillance sur les animaux morts peuvent aussi être soumis au laboratoire de pathologie du MAPAQ de votre région (analyse sans frais).

QUEL EST L'AVANTAGE D'UTILISER LE GÉNOTYPAGE ?

La présence de certains gènes a un effet sur la sensibilité / résistance des moutons à la tremblante. Étant donné que le matériel génétique est transmis par le père et par la mère, le génotype permet d'améliorer la résistance à la tremblante au sein du troupeau par la sélection des reproducteurs. La résistance des mâles a beaucoup d'importance puisqu'un bélier va transmettre ses gènes à plusieurs agnelles dans le troupeau.

Le génotype à privilégier est le RR(171). Les données scientifiques démontrent que chez une brebis infectée de tremblante qui porte un fœtus de génotype QR(171) ou RR(171), la protéine prion anormale ne s'accumulerait pas de manière significative dans le placenta et le liquide amniotique. *Cela signifie que si le troupeau est infecté de tremblante, l'emploi d'un bélier RR(171) peut diminuer l'excrétion du prion anormal au moment de l'agnelage et diminuer la source d'infection pour les autres animaux du troupeau.*

À QUOI PEUT SERVIR LE PROGRAMME DE CERTIFICATION D'UN TROUPEAU À L'ÉGARD DE LA TREMBLANTE (PCTT) ?

Le PCTT permet aux éleveurs de faire reconnaître leur élevage comme étant à risque réduit pour la tremblante. Parmi les règles à respecter pour le PCTT, notez les tests de tremblante

chez les ovins âgés de 12 mois et plus qui meurent à la ferme, l'inventaire du troupeau et les restrictions pour l'introduction de femelles.

Les éleveurs qui vendent des brebis de reproduction devraient prioritairement adhérer au PCTT pour protéger leurs clients des risques de la tremblante. *Pour plus de renseignements sur le PCTT, communiquez avec l'Agence ontarienne de commercialisation des ovins au numéro 1-866-534-1302 ou par Internet à : www.scrapiecanada.ca.*

QU'ELLE EST L'AMÉLIORATION DU PROGRAMME DE CONTRÔLE DE LA TREMBLANTE ?

Depuis décembre 2004, le dépeuplement n'est plus la seule option pour les troupeaux infectés de tremblante. Les animaux ayant un génotype plus résistant peuvent être épargnés du dépeuplement. C'est un autre avantage pour utiliser des béliers RR(171).



LA SURVEILLANCE DE LA TREMBLANTE, C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE :

L'éradication de la tremblante ne pourra être accomplie que si toutes les sources de la maladie sont découvertes. Cela présente un bénéfice pour toute l'industrie ovine puisque la présence de la tremblante freine l'accès aux marchés internationaux.

Pour signaler un cas à échantillonner ou pour plus de renseignements sur la tremblante, consultez le site Internet de l'ACIA www.inspection.gc.ca ou téléphonez au bureau de l'ACIA de votre région ou au 1-800-442-2342. Pour le MAPAQ, la personne-ressource est Dre France Sylvestre mv, 819-371-6844 poste 346.

21^e siècle Écolo-Économique avec la BOOLYS

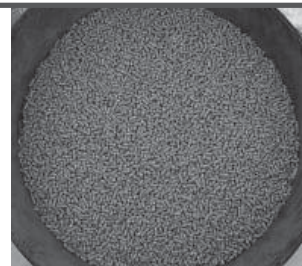
Préférez-vous une brebis donnant des quadruplets en janvier ou une brebis donnant des jumeaux en janvier et des jumeaux en septembre ? **L'intervalle agnelage est le caractère le plus profitable, mais il n'y a pas d'EPD sur ce caractère.**

La Boolys se reproduisant sur pâturage protège l'environnement, diminue votre facture de diesel tout en allégeant votre charge de travail. Elle vous est profitable et réduit vos gaz à effet de serre d'environ 35%.

La régie de 5 agnelages sur 3 ans nous permet de mettre en marché de l'agneau 12 mois par année. La Boolys véritablement une mutation évolutive profitable pour l'éleveur et son environnement.

Calendrier de régie et soutien technique fournis aux acheteurs. Bélier génotypé B+ et agnelles disponibles.

LA CLOCHE DES ALPES
819-362 2531



Cuivre... véritable fléau ou légende urbaine ?

Les ovins ont une sensibilité particulière au cuivre et l'accumulation d'une quantité trop importante de cuivre dans le foie peut entraîner une intoxication. En effet, l'atteinte du seuil de toxicité du cuivre dans le foie provoque des dommages importants aux cellules hépatiques qui se traduisent par une décharge massive de cuivre dans le sang. S'ensuit une crise hémolytique, soit la destruction des globules rouges du sang avec jaunissement de la peau et des muqueuses (ictère), qui se termine presque invariablement par la mort de l'animal. Au Québec, sommes-nous aux prises avec un problème de toxicité au cuivre dans les troupeaux?

Les objectifs du projet

L'objectif général de ce projet était d'étudier la problématique de surcharge hépatique de cuivre chez les agneaux lourds.

De manière plus spécifique, elle avait pour but de :

- 1) Évaluer la teneur en cuivre, molybdène, soufre, fer et zinc des aliments produits sur les fermes québécoises (fourrages et céréales) et des moulées commerciales destinées aux agneaux;
- 2) Identifier les facteurs associés à la production, à la ferme, d'aliments riches en cuivre (type de fertilisants, type d'aliments, type de sol, région de production, ...);
- 3) Estimer l'importance de la problématique « surcharge hépatique de cuivre » chez les agneaux lourds;
- 4) Vérifier l'existence d'une association entre la région d'origine et le statut hépatique en cuivre des agneaux lourds.

Ce qui a été fait...

Phase 1 : Teneur en cuivre des aliments produits au Québec et destinés au bétail

Un questionnaire destiné aux producteurs agricoles qui soumettent leurs échantillons d'aliments pour analyse a été construit puis complété par le biais des représentants de Belisle Solution Nutrition. Ces informations (région, sol, amendements, etc.), de même que les résultats d'analyse des composantes (dont le cuivre) réalisée par le laboratoire de Belisle Solution Nutrition, ont été transmis au CEPOQ

qui en a fait la compilation. Afin d'avoir un maximum d'unités des différents types d'aliments souhaités pour les analyses statistiques, des échantillons supplémentaires ont été inscrits à la base de données. De plus, 35 poches de moulée complète destinée aux agneaux (début ou croissance) ont été achetées incognito chez 5 meuneries différentes sur une période de 4 mois. Cette moulée a été analysée pour différents oligo-éléments dont le cuivre.

Phase 2 : Concentrations hépatiques en cuivre chez les agneaux lourds élevés au Québec

Un échantillonnage de 282 foies d'agneaux

lourds a été réalisé pour une analyse exploratoire de la concentration en cuivre. Les paramètres d'échantillonnage sont : cibler 3 abattoirs pour couvrir un maximum de régions (Luceville, Lingwick (Rousseau), St-Henri de Lévis (Pouliot)) et limite de 4 foies par troupeau pour un même échantillonnage. Les foies ont été prélevés entre juillet et août 2006 (102 foies) ainsi qu'entre mars et novembre 2007 (180 foies).

Ce que nous savons maintenant

Les aliments produits sur les fermes québécoises

À la lumière des données brutes (Tableau 1), on note que les concentrations en

Tableau 1. Concentrations (ppm) en cuivre (Cu) et en molybdène (Mo) d'aliments produits sur les fermes québécoises

Aliment	Nb	Minéraux	Médiane ¹	Moyenne	Minimum	Maximum	Coefficient de variation (%)
Avoine	11	Cu	6	5,3	1,3	9,2	45,3
		Mo	0,6	0,8	0	2,1	91,2
Blé	6	Cu	4,9	4,2	0,9	7,2	54,1
		Mo	0,6	0,6	0,2	1	47
Ensilage de céréale	6	Cu	7,6	7,8	5	10,7	28,6
		Mo	0,8	1,1	0,2	2,2	74,9
Ensilage d'herbe	504	Cu	8,9	9	1,5	22,6	31,5
		Mo	1	1,1	0	4,4	60,1
Ensilage de maïs	175	Cu	5	5,1	0	11,4	41,7
		Mo	0,4	0,4	0	1	52,4
Foin	159	Cu	6,8	6,9	1,5	13,6	35,5
		Mo	1	1,1	0	3,3	61,2
Grains mélangés	14	Cu	4,4	4,1	1	6,7	33,8
		Mo	0,8	0,9	0,5	1,7	36,4
Maïs	77	Cu	2,9	2,8	0	8,3	64,1
		Mo	0,3	0,4	0	12	312,2
Orge	29	Cu	5	5,2	1,3	10,5	45,9
		Mo	0,5	0,5	0	1	60
Seigle	1	Cu	2,1	2,1	2,1	2,1	-
		Mo	0,6	0,6	0,6	0,6	-
Fève de Soya	13	Cu	15	15,2	9,5	21,6	19,9
		Mo	1,9	3,4	0,8	11,7	91,7

¹ La médiane est la donnée centrale parmi toutes les données disponibles. Ex : si les données sont 1, 3 et 5, la médiane est 3.

cuivre (Cu) mesurées présentent une certaine variabilité (coefficient de variation élevé) mais que la plupart des aliments demeurent dans une plage acceptable pour le cuivre. Toutefois, certains types d'aliments ont été peu échantillonnés (ex: blé), ce qui est limitatif d'un point de vue statistique. Selon le NRC (1985), le niveau tolérable maximum de cuivre se situe à 25 mg de Cu/kg MS (ppm) dans la ration des ovins. Le nouveau NRC (2007), quant à lui, suggère de réduire

alors que la vaste majorité des pH mesurés dans la présente étude se situent entre 5 et 7.

Lorsque le type de fumier (ovin, bovin laitier, bovin de boucherie et porcin) épandu sur les champs d'origine des échantillons d'aliments est mis en parallèle avec la concentration en cuivre de ces aliments récoltés (Tableau 2), on constate que l'utilisation du purin de porc conduit à des concentrations en cuivre supérieu-

nage demeure restreint, le coefficient de variation est très élevé (grande variabilité entre les échantillons) et l'enquête ne permet pas de mettre en évidence certains paramètres, comme le type de porcherie, les apports de lisier au champ, le nombre d'années d'épandage d'un même type de fumier, etc., qui pourraient influencer les résultats.

Les moulées commerciales

Il est également rassurant de constater, comme le montre le Tableau 3, que les niveaux de cuivre rencontrés dans les moulées commerciales analysées sont acceptables. Les concentrations en molybdène varient pour leur part passablement chez certaines meuneries. Puisque que cet élément n'est pas ajouté, on suppose que cette variation vient des aliments de base incorporés à la moulée. Quant à la concentration en zinc, les moulées de quelques meuneries présentent une certaine variation mais il s'agit d'un élément ajouté par celles-ci. Finalement, les concentrations en soufre avoisinent la

Tableau 2. Concentrations en cuivre (ppm) des aliments produits selon le type de fumier épandu

Type de fumier	Nb	Médiane	Moyenne	Minimum	Maximum	Coefficient de variation (%)
Ovin	35	7,28	7,45	2,71	17,1	39,4
Bovin laitier	59	6,29	7,13	0,12	19,97	64,7
Bovin de boucherie	47	5,94	6,25	0,88	12,55	45,5
Porcin	9	9,72	10,20 *	7,35	15,6	24,3

* p < 0,01

l'écart entre les besoins et le seuil possible de toxicité en établissant le niveau maximum tolérable à 15 ppm pour des rations contenant entre 1 et 2 ppm de molybdène et entre 0,15 et 0,25% de soufre. Ces précisions sont pertinentes car l'absorption du cuivre diminue lorsque le molybdène, le soufre et le zinc augmentent. Sur cette base, le NRC (1985) rapporte, par exemple, que pour des niveaux extrêmement bas en molybdène (<1ppm), une ration contenant 8 à 11 ppm de cuivre peut être toxique.

Bien que le pH du sol influence la disponibilité des éléments nutritifs (Ziadi et al., 2005) et, par le fait même, la captation de ceux-ci par les végétaux, aucun lien entre le pH du sol et la concentration en cuivre des aliments n'a été mis en lumière. En effet, on constate que la valeur du R², qui est un indicateur de la force du lien entre les deux variables (pH et concentration en cuivre), est très faible (<1%). De plus, lorsque l'exercice est répété en considérant les aliments séparément, par exemple l'ensilage de maïs ou l'ensilage d'herbe seuls, aucun résultat plus concluant n'est observé. Ceci est sans doute dû au fait que la disponibilité du cuivre est réduite lorsque le pH du sol descend sous 5 ou monte au-delà de 7 (Ziadi et al., 2005)

res (P < 0,01). Ceci n'est en soi pas surprenant puisque les déjections de porc comportent généralement une teneur en cuivre plus élevée que celles d'autres espèces animales. Par contre, l'échantillon-

Tableau 3. Concentrations en oligo-éléments des moulées commerciales

Meunerie	Nb	Oligo-élément	Médiane	Moyenne	Minimum	Maximum	Coefficient de variation (%)
			(ppm; S en %)	(ppm; S en %)	(ppm; S en %)	(ppm; S en %)	
A	7	Cu	8,02	8,34	7,41	9,58	9,4
		Mo	1,47	1,45	1,07	1,78	18,7
		Zn	86,5	79,3	43,9	93,8	21,3
		S	0,31	0,3	0,22	0,36	15,3
B	8	Cu	9,33	9,18	5,95	12,88	21,8
		Mo	1,66	1,52	0,72	2,18	32,1
		Zn	83,2	105,5	66,6	257,1	59,8
		S	0,29	0,33	0,26	0,61	35,2
C	6	Cu	8,73	8,89	7,66	10,67	11,6
		Mo	1,13	1,08	0,78	1,29	19,4
		Zn	98	93,2	61,5	116,1	21,7
		S	0,38	0,37	0,26	0,45	21,6
D	6	Cu	9,13	9,75	8,18	12,83	17,8
		Mo	1,4	1,87	1,26	4,4	66,6
		Zn	83,9	100,6	69,3	190,8	44,7
		S	0,36	0,39	0,35	0,56	20,9
E	8	Cu	8,86	8,84	7,75	10,06	8,2
		Mo	1,12	1,14	0,71	1,74	36,8
		Zn	97	98,3	90,6	106,8	5,2
		S	0,25	0,26	0,24	0,26	2,8

limite supérieure recommandée (0,3%) et est aussi ajouté par les meuniers. Dans l'ensemble, on constate que les coefficients de variation sont élevés et que, en ce sens, une réflexion quant aux contrôles de qualité pourrait être faite par les meuneries concernant ces deux derniers paramètres.

Les foies

La problématique de surcharge hépatique en cuivre chez les agneaux lourds ne semble pas être généralisée (Tableau 4) alors que seuls 21 agneaux sur 282 présentaient des concentrations élevées (plus de 500 µg Cu/g MS) dont 16 au-dessus de 600 µg Cu/g MS. Selon les sources consultées, les concentrations en cuivre considérées comme problématiques varient grandement (Puls, 1994; Kerr et al., 1991). Toutefois, dans l'étude de Menzies et al. (2003), un seuil de 875 µg Cu/g MS a été considéré comme

dangereux. Il a de plus été rapporté que des concentrations inférieures à ce seuil pouvaient être associées à des mortalités bien qu'un seul décès fut répertorié pour une concentration hépatique moyenne de 600 µg Cu/g MS chez les agneaux à l'étude (Van der Berg et al. 1983, cité par Menzies et al., 2003). Ainsi, puisque seulement 5,7% des agneaux répertoriés (16 sur 282) présentent des concentrations hépatiques en cuivre problématiques et que les aliments analysés ne laissent pas entrevoir de concentrations systématiquement élevées en cuivre (Tableau 3), il est possible que cette situation soit davantage attribuable, soit à un incident alimentaire sporadique ou à une contamination à la ferme. On peut par exemple penser à une tuyauterie en cuivre.

Ce que nous devons retenir

Globalement, les aliments produits sur les terres québécoises et analysés

dans le cadre de cette étude ne présentaient pas de teneur en cuivre pouvant être considérée comme problématique pour les ovins. Toutefois, l'application de lisier de porc semble être associée à une teneur en cuivre des plantes qui y poussent plus élevée. Bien que nous ne soyons pas en mesure, pour l'instant, de conclure que cette pratique comporte un risque d'intoxication chez les ovins, elle demeure tout de même préoccupante pour la production d'aliments destinés à cette espèce particulièrement sensible au cuivre. Finalement, la présente étude ne permet pas de croire, à la lumière de l'échantillonnage réalisé, que la surcharge hépatique en cuivre des agneaux lourds est une problématique répandue au Québec.

Financement

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et Belisle Solution Nutrition.

Tableau 4. Concentrations hépatiques (µg/g MS) en cuivre et en molybdène chez des agneaux lourds produits au Québec

Variable	N	Mé-diane	Moyen-ne	Écart-type	Mini-mum	Maxi-mum	Coefficient Variation (%)
Cuivre	282	250	278	173	24	1500	62,4
Molybdène	282	3,9	3,9	0,8	1,9	6,3	19,5



Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier le CEPOQ et plus particulièrement Dr. Anne Leboeuf qui a collaboré au projet alors qu'elle était à l'emploi de l'organisation ainsi que M. Robie Morel et Mme Amélie St-Pierre qui ont accepté de prélever des échantillons de foie. Les auteurs tiennent à remercier également Belisle Solution Nutrition, son directeur monsieur Yan Turmine pour sa collaboration ainsi que tous ses représentants pour la récolte d'échantillons d'aliments et d'informations pertinentes au projet.

Références

Kerr, L.A. et McGavin, H.D. 1991. Chronic copper poisoning in sheep grazing pastures fertilized with swine manure. JAVMA. 198 (1): 99-101.
 Menzies, P.I., Boermans, H., Hoff, B., Durzi, T. et Langs, L. 2003. Survey on status of copper, interacting minerals, and vitamin E levels in the livers of sheep in Ontario. Can Vet J. 44: 898-906.
 NRC 2007. Nutrient requirements of small ruminants. 7e édition, Washington DC, Natl. Acad. Sci, 362 pages.
 NRC 1985. Nutrient requirements of sheep. 6e édition, Washington DC, Natl. Acad. Sci., 112 pages
 Puls, R. 1994. Mineral levels in animal health: diagnostic data. 2e édition. Sherpa International. Colombie Britannique, Canada. 356 pages.
 Van der Berg, R., Levels, F.H. et Van der Schee, W. 1983. Breed differences in sheep with respect to the the accumulation of copper in the liver. Vet. Q. 5 (1): 26-31.
 Ziadi, N., Chantigny, M. et Giroux, M. 2005. La fertilisation dans Les plantes fourragères. CRAAQ. Québec, Canada. 209 pages.



Augmenter la prolificité... Payant ou pas?

Tout le monde s'entend pour dire que rentabiliser une entreprise ovine au Québec ne se fait pas sans effort. Un des paramètres qui est très rapidement pointé du doigt pour améliorer les revenus des exploitations est le nombre d'agneaux nés par brebis par agnelage, soit la prolificité. Cependant, il est difficile de quantifier l'effet réel net d'une augmentation de la prolificité sur la rentabilité d'une entreprise. En effet, un gain « brut » de 0,3 agneau né/brebis, par l'utilisation de brebis plus prolifiques par exemple, ne correspond évidemment pas à un gain « net » de 0,3 agneau supplémentaire vendu. Plusieurs interactions existent avec les autres paramètres de production qui peuvent aussi influencer la rentabilité finale de cette amélioration de prolificité (**Figure 1**). Par exemple, mentionnons simplement qu'une augmentation du nombre d'agneaux nés/agnelage peut diminuer le poids à la naissance, augmenter le taux de mortalité et faire diminuer la croissance des agneaux; tous ces effets représentant une perte pour l'entreprise. À cela s'ajoutent les coûts supplémentaires pour l'alimentation des brebis en lactation et des agneaux surnuméraires, l'augmentation du temps de travail et de l'espace nécessaire pour l'élevage des agneaux additionnels. Donc, finalement, cette augmentation de prolificité est bénéfique ou pas pour l'entreprise? Étant donné la complexité des calculs à effectuer pour répondre précisément à cette question, nous avons misé sur le développement d'un outil informatique qui agit à titre de simulateur de troupeau.

Les objectifs...

Pour déterminer l'impact de la prolificité sur la rentabilité de l'entreprise ovine québécoise, il faut d'abord identifier tous les paramètres de productivité qui interagissent avec la prolificité et chiffrer ces interactions. Par la suite, le simulateur est utilisé pour comparer la rentabilité de troupeaux ovins ayant différents niveaux de prolificité.

La façon de les atteindre...

Le logiciel de simulation *Simulovins* a été développé en collaboration avec l'équipe du Centre des ressources pédagogiques (CRP) de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Soyez rassurés! Ce logiciel n'est pas une autre tentative pour développer un logiciel de régie de troupeau ovin! Ce logiciel permet plutôt de simuler le fonctionnement d'un troupeau ovin en prenant en compte, entre autres, le nombre et les races de brebis et de béliers, le système de croisements, les performances de reproduction en saison et contre-saison sexuelle (fertilité, prolificité), les performances des agneaux des différents croisements (croissance et qualité des carcasses), le système de production (nombre de groupes, intervalle entre les agnelages), le coût des intrants, les types de produits et leurs prix, etc. Toutes ces informations permettent au logiciel de faire des calculs de productivité, essentiels à la comparaison des simulations.

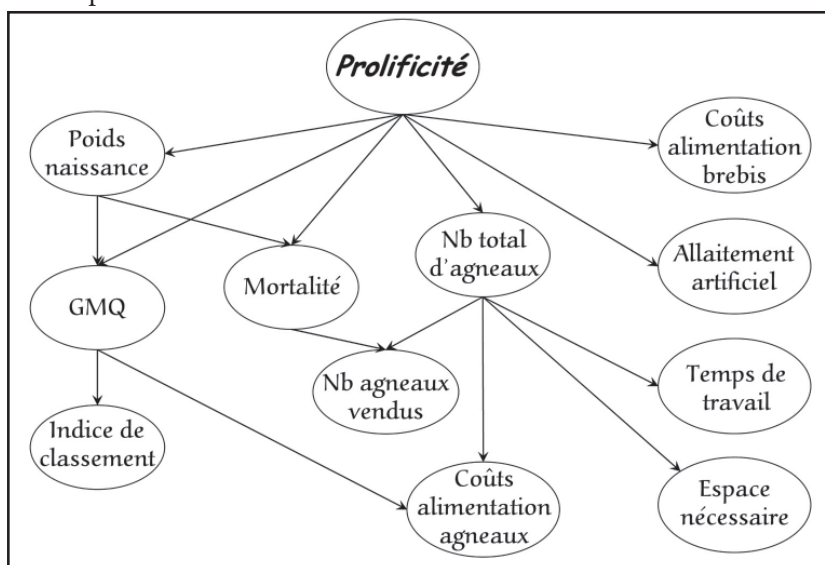


Figure 1. Relations entre la prolificité et certains paramètres de productivité.

La liste des paramètres influencés par la prolificité sera établie et leurs relations chiffrées à partir de la littérature scientifique et technique, des résultats de projets de recherche et de transfert technologique antérieurs ainsi qu'avec l'expertise de divers intervenants du milieu. Un travail énorme est en cours pour rassembler ces informations afin de les utiliser dans les scénarios de simulation. À partir de ces renseignements, tous les paramètres influencés par la taille de portée seront ajustés pour élaborer quelques scénarios avec différents niveaux de prolificité, tout en tenant compte de la réalité québécoise. Ces scénarios seront alors entrés dans le simulateur pour obtenir des résultats de productivité annuelle. Cette productivité sera par la suite convertie en revenus qui seront mis en balance avec les dépenses

engendrées par les différents systèmes de production à comparer. Finalement, des indicateurs de rentabilité, tels que la marge brute, seront calculés pour chaque niveau de prolificité.



Les impacts...

Les résultats de cette étude orienteront certainement l'avenir de l'industrie ovine québécoise. En effet, un tel travail permettra d'établir dans quelle mesure une augmentation de la prolificité améliore réellement la rentabilité des fermes ovines. Cette recherche permettra également d'étudier plusieurs autres questions indirectes concernant la prolificité pour lesquelles nous n'avons pas encore de réponses satisfaisantes. Par exemple, quel est l'impact de la prolificité sur l'âge moyen d'abattage des

agneaux? En bout de ligne, les résultats du projet vont fournir des arguments chiffrés permettant aux producteurs et intervenants d'établir des stratégies personnalisées d'amélioration de la prolificité, dans le but d'augmenter la rentabilité des élevages. Bien sûr, les résultats feront l'objet d'un autre article dès qu'ils seront disponibles au cours de l'année 2008.

Le financement et les collaborateurs...

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière du Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignées - Volet 4 « Initiatives » du MAPAQ et du Réseau de valorisation de l'enseignement - Volet APTIC. Cette étude est réalisée en collaboration avec Doris Pellerin (SAN, U. Laval), Jean-Michel Gagnon (CRP, U. Laval), Sébastien Rivest (CRP, U. Laval), Faouzi Benjelloun (CRP, U. Laval) et Mireille Thériault (AAC, U. Laval). Des remerciements vont également à la FPAMQ et à la FGCAQ pour leur participation à la réalisation du projet. □

Participants au projet pilote **Maedi-visna** en date du 1^{er} avril 2008

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	OR (mars 2008)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agnodor	France Gagnon	Normandin	418 274-4464	Dorset/Polypay	
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Argent (octobre 2007)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Micheline Boucher	Micheline Boucher	St-Aubert	418 598-1858	Arcott-Rideau	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcherie Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674		

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Pascal-André Bisson au CEPOQ, 418 856-1200, poste 222 ou pascal-andre.bisson@cepoq.com.



Fin le *fast-food*... dans les bergeries?

ERRATUM : Dans l'édition de janvier 2008, une petite erreur s'est glissée dans le tableau 5 (p.29) de l'article : « Alimenter ses agnelles entre le sevrage et la saillie : combien ça coûte? ». On aurait dû lire à la ligne Épaisseur de la longe (mm) et la colonne Sevrage les valeurs suivantes : 25.62, 24.55 et 24.19 pour les traitements E, R et F respectivement. Ceci étant dit, je vous avais mentionné dans ce dernier article que les analyses en laboratoire sur le développement des glandes mammaires étaient terminées. Le suspense a assez duré... je vous présente aujourd'hui ce qu'on a obtenu de ces analyses.

On a beaucoup entendu parler ces derniers mois de la « malbouffe ». Le fast-food dans les écoles fait beaucoup jaser. Mais qu'en est-il de celui dans les bergeries? Vous savez, cette très généreuse portion de grains offerte à volonté à vos agnelles de remplacement... C'est de ce fast-food dont il est question. Les bonnes habitudes alimentaires ne devraient-elles pas s'appliquer en bergerie également? Les agneaux à l'engraissement ayant droit à ce fast-food, certains diront que c'est de la discrimination envers les agnelles! Cependant un point demeure non négligeable : produire des agnelles destinées au remplacement de vos élevages avec une glande mammaire utilitaire et non... décorative!

Quelques notions d'anatomie...

Voyons à quoi ressemble l'intérieur d'une glande mammaire et ce sur quoi nous avons effectué les analyses. Sur la **figure 1**, on voit une coupe transversale

de la mamelle d'une agnelle de 135 jours (4½ mois). La lettre A représente ce qu'on appelle le parenchyme. Ce type de tissu est le plus important puisqu'il est le tissu fonctionnel, c'est-à-dire celui qui contient les canaux sécréteurs et les futures cellules sécrétrices lactières. La lettre B représente le stroma ou le coussinet adipeux composé principalement de gras. À l'intérieur de ce coussinet, les cellules du parenchyme prennent de l'expansion avec l'avancement du développement mammaire. Ainsi, en période pré-pubère, on retrouve moins de parenchyme (A) alors qu'une glande mammaire en lactation contiendrait presque uniquement ce tissu. Le trait pointillé représente la ligne médiane qui sépare les deux glandes



des mammaires de l'agnelle. Finalement, la lettre C représente une partie du gras compris entre la glande mammaire et l'abdomen; il contient également les deux ganglions supra mammaires. Lors de la dissection, nous avons retiré la peau et les trayons puis nous avons soigneusement séparé les deux types de tissus A et B; la partie C, pour sa part, a été jetée. Chaque glande mammaire nous a donné environ une dizaine de tranches, comme représentée sur la figure.

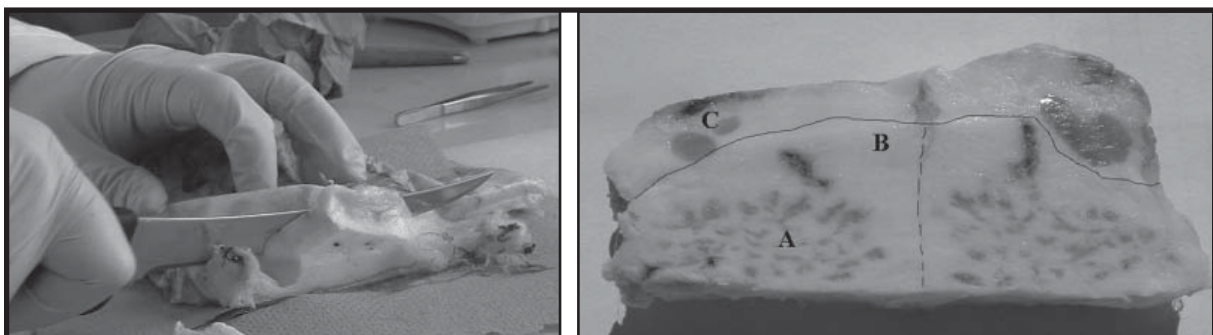


Figure 1. Dissection d'une glande mammaire d'agnelle de 4½ mois et tissu interne de la mamelle.

Tableau 1. Paramètres d'évaluation du développement mammaire d'agnelles de 4½ mois selon le traitement alimentaire.

Paramètres	Traitements			Contrastes (P value)	
	Engraissement (E)	Restriction (R)	Fourrage (F)	E vs R et F	R vs F
Nombre d'agnelles	8	10	10		
Âge à l'abattage (j)	134	136	132	—	—
Poids vif abattage (kg)	47,2	40,6	41,3	<0,05	NS
Poids frais parenchyme (g)	19,3	27,9	24,4	<0,10	NS
Poids frais stroma (g)	91,2	61,9	64,4	<0,05	NS
Poids total frais de la glande (g)	110,6	89,8	88,8	<0,10	NS
ADN total (mg)	58,7	80,3	71,9	<0,10	NS
Protéine totale (g)	1,2	1,7	1,5	<0,10	NS
Gras total (g)	10,6	14,2	13,0	NS	NS
TSNG total (g)	1,2	1,8	1,5	<0,05	NS

Voici quelques précisions pour aider à la compréhension du tableau 1.

- ✓ NS = non significatif
- ✓ Le poids frais = le poids tel quel immédiatement après la dissection.
- ✓ Le poids total de la glande représente l'addition du poids frais du parenchyme + poids frais du stroma (parties A et B sur la figure 1).
- ✓ L'ADN total est obtenu en multipliant la concentration d'ADN par le poids frais du parenchyme.
- ✓ La protéine totale = concentration protéine (%) x poids sec du parenchyme et il en est de même pour le gras.
- ✓ Le TSNG (tissu sec non gras) représente tout ce qui n'est ni du gras ni de l'eau. Il contient donc, en plus des protéines, des minéraux. Le TSNG total est donc la concentration (%) du TSNG x poids sec du parenchyme. **Ce paramètre est le plus important à considérer dans le développement mammaire puisque c'est ce tissu qui produira le lait.**

Les certitudes... qu'il y a une différence due au traitement!

- ⇒ Poids à l'abattage : objectif atteint! On voulait ralentir la croissance des agnelles et cela a bien fonctionné. Les agnelles du traitement E ont eu un taux de croissance de 304g/j alors que celles des traitements R et F ont obtenu des GMQ respectifs de 223g/j et 229g/j, ce qui correspond à environ 73-75% de restriction par rapport aux agnelles du groupe E. Ces vitesses de croissances ont mené à des poids d'abattage différents soit 47 kg, 40kg et 41kg pour les traitements E, R et F respectivement.
- ⇒ Réduction du poids du stroma. Les agnelles des traitements R et F ont environ 30g de moins de ce tissu que les agnelles du groupe E.
- ⇒ TSNG total supérieur. Les agnelles des traitements R et F ont beaucoup plus de ce tissu dans leur glande mammaire que les agnelles du groupe E.

Les doutes...

Une partie de la différence entre les groupes pourrait être due à la ration offerte, donc au traitement, entre le sevrage et l'âge de 135 jours.

- ⇒ Le poids du parenchyme frais tend à être plus élevé chez les agnelles des groupes R et F.
- ⇒ Le poids total de la glande semble plus élevé chez les agnelles du traitement E. Rappelons-nous toutefois que c'est ce même groupe qui a le plus de stroma, ce qui n'est pas favorable au développement mammaire.
- ⇒ L'ADN total tend à être plus élevé chez les agnelles des groupes R et F.
- ⇒ La protéine totale tend à être plus élevée chez les agnelles des groupes R et F.

Et les certitudes... qu'il n'y a rien!

- ⇒ Le gras total ne diffère pas d'un groupe à l'autre. On se serait attendu à ce que les agnelles du groupe E aient plus de gras.
- ⇒ Aucune différence entre R vs F. La comparaison entre les deux types de restrictions R et F nous indique qu'aucun des paramètres étudiés n'est différent entre ces deux groupes. Cela suggère donc que **la vitesse de croissance lors d'une restriction est plus importante que le type de restriction lui-même.**

►►► Les analyses biochimiques... bioquoi?

En quelques mots, les analyses biochimiques sont effectuées en laboratoire et elles permettent de déterminer la composition interne des tissus d'un organe, telle que la glande mammaire. Ainsi, suite à la dissection décrite précédemment, nous avons pesé les tissus A et B et nous avons conservé uniquement le parenchyme (A) pour les analyses biochimiques. Selon ce qu'on connaît de la littérature, plus il y a de parenchyme à la période pré-pubère, meilleur sera le développement mammaire. De plus, il faut que ce parenchyme soit le moins possible persillé en gras. En laboratoire, nous avons dosé à l'intérieur du parenchyme (A) le contenu en ADN (information génétique qui est proportionnelle à la quantité de cellules), le pourcentage en protéine et celui en gras. Ces paramètres sont depuis toujours utilisés pour évaluer le développement mammaire de diverses espèces. De façon générale, une glande bien développée contiendra plus d'ADN et de protéines et moins de gras qu'une glande mammaire moins bien développée.



Un peu de mathématique dans la recette...

Suite aux analyses en laboratoire, il faut effectuer une analyse statistique pour définir si les différences entre les traitements sont significatives ou non. La manière habituelle de procéder concernant le développement mammaire est d'effectuer des contrastes, c'est-à-dire de comparer le traitement à volonté (E) vs les deux traitements de restriction (R et F) et comparer entre eux les deux types de restriction (R vs F). On obtient par la suite des valeurs statistiques (P value), voir **tableau 1**. Une valeur de $P < 0,05$ indique une différence significative, donc pour laquelle nous avons assez d'assurance pour dire qu'il y a bel et bien une différence due au traitement entre les groupes d'agnelles. Une valeur de $P < 0,10$ nous indique que la différence entre les groupes d'agnelles tend à être significative, donc pour laquelle nous avons encore des doutes. Finalement, une valeur de P au-delà de 0,10 correspond à une différence non significative (NS), donc pour laquelle les traitements n'influencent pas la valeur finale.

Que retient-on de tout ça?

Suite à ces analyses, tout porte à croire que les glandes mammaires d'agnelles soumises à une restriction, quel qu'en soit le type, soit mieux développées que celles d'agnelles nourries au fast-food. On ne peut cependant pas être certain que cela se traduira par de meilleures performances tant que la production laitière ne sera pas évaluée. Ainsi, il faudra attendre encore quelques mois pour tirer des conclusions plus définitives. Actuellement, 31 agnelles sont gestantes (10 provenant du traitement E, 9 du traitement R et 12 du traitement F). Les agnelages devraient débuter vers le 15 mars. Dès ce moment, nous effectuerons une traite hebdomadaire sur chacune des agnelles et ce, pendant les 8 semaines de la lactation. Des échantillons de lait seront également analysés pour les composantes en gras, protéines et solides totaux. À l'automne, je devrais donc être en mesure de vous fournir des résultats supplémentaires sur l'impact de la restriction sur le rendement laitier suite à cette première lactation. N'oubliez pas que nous suivrons ces agnelles sur une deuxième lactation également. Ça vous laisse tout juste le temps de faire le point sur vos pratiques!

D'ici là, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi :

leda.villeneuve@cepoq.com 





ÇA BOUGE AU CEPOQ !!!

Le 20 novembre dernier se tenait à Québec la rencontre avec les représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour le renouvellement de la convention du CEPOQ. Les partenaires du centre, soit la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ), étaient également présents. Nous y avons déposé un plan quinquennal identifiant nos besoins monétaires ainsi que les besoins structurants pour le développement de la recherche, de la génétique, de la santé et de la vulgarisation pour les prochaines années (2008-2013). Ce plan d'action est le résultat de réflexions du Conseil d'administration, des trois comités consultatifs du CEPOQ, des employés et des tournées de consultation réalisées à travers le Québec. Ainsi, à la fin mars, le MAPAQ signait une entente avec notre organisation, en plus de démontrer beaucoup de satisfaction quant au travail accompli depuis les 3 dernières années.

Le secteur de la recherche est actuellement en plein essor alors que plusieurs projets sont en cours, que certains sont sur le point de débiter et que d'autres sont sur la table à dessin. Notons entre autres le projet portant sur l'alimentation des agnelles de remplacement, celui du cuivre dans les aliments destinés aux ovins, ou encore celui qui étudiera les possibilités de valorisation des fourrages et pâturages pour les agneaux.

Afin de répondre encore mieux aux exigences scientifiques des protocoles de recherche, et par le fait même des chercheurs partenaires, le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et des Exportations du Québec (MDEIE) accordait tout dernièrement une aide financière de 480,000\$ pour améliorer les infrastructures de la ferme expérimentale suite au dépôt d'une demande d'appui à l'été 2007. Ce déboursé du MDEIE permettra entre autres d'effectuer une réfection complète des systèmes d'alimentation pour ainsi mieux répondre aux spécificités de la cueillette de données scientifiques. De plus, des améliorations locatives seront érigées durant l'été 2008 pour compléter ce projet en améliorant l'efficacité du travail tout en procurant aux employés un environnement adapté et sécuritaire.

Le secteur de la santé voit sa pérennité être assurée par l'arrivée d'un nouveau médecin vétérinaire, soit le Docteur Françoise Corriveau. Madame Corriveau détient un baccalauréat en science agronomique et un doctorat en médecine vétérinaire, ceci en plus d'une solide expérience terrain. Sa profession, à titre de vétérinaire praticienne, lui assure également une vision globale de la production ovine qui contribuera certainement à l'appui et à l'amélioration de la santé des troupeaux ovins québécois. Madame Corriveau débutera de façon graduelle au cours du présent mois; Francoise.corriveau@cepoq.com.




De son côté, le secteur de la génétique sera marqué durant la nouvelle année par le développement et l'amélioration continue de son programme génétique. En effet, nous travaillons actuellement, avec l'aide de la SEMRPQ, à assurer la pérennité du programme GenOvis. À cet effet, plusieurs rencontres ont eu lieu avec un de nos partenaires dans ce dossier, soit le ministère de l'Agriculture de l'Ontario (OMAFRA), pour mettre en route le plan d'action dont les orientations ont été définies conjointement par l'OMAFRA et le CEPOQ. Parallèlement, le centre, en alliance avec la Société canadienne des éleveurs de moutons (CSBA) et la Fédération canadienne du mouton (FCM), vont interpellé le gouvernement fédéral afin d'obtenir une participation financière de sa part pour assurer la pérennité du volet canadien de GenOvis. Des réponses à ce sujet devraient être obtenues d'ici à l'automne prochain. Selon des échanges avec plusieurs producteurs depuis le début de cette année, le nombre de participants au programme sera d'ailleurs en hausse au cours de l'année 2008, ce qui bonifiera la banque de données des différentes races concernées.

Par ailleurs, le secteur de la vulgarisation en est un où les choses bougent beaucoup ces temps-ci! Il est question de services-conseils. Il y a de cela maintenant plusieurs années que le CEPOQ travaille pour offrir des services-conseils de première ligne, soit les services d'un conseiller ovin dans « *la cours des producteurs* ». La philosophie sous-jacente à ces démarches repose sur trois principes fondamentaux :

- Un service accessible partout au Québec,
- Un service-conseil de grande qualité,
- Un service financièrement accessible aux producteurs.

Depuis l'automne dernier, de nombreuses rencontres se sont tenues dans le but de faire la promotion de la formule Ovipro (services-conseils développés par le CEPOQ) auprès de partenaires décisionnels en la matière : le MAPAQ, l'UPA, les Réseaux régionaux et les conseillers terrain qui pratiquent actuellement dans le secteur ovin. Le 8 février dernier, à Montréal, la formule Ovipro était acceptée par l'ensemble des acteurs concernés. Le financement pour la mise sur pied des services-conseils orchestrés par notre organisation est maintenant acquis et au moment d'écrire le présent article, il ne restait qu'à préciser certains détails concernant les attentes du MAPAQ pour conclure une convention de cinq ans avec les autorités de la Direction de la Coordination de l'Appui aux Régions (DCAR) du ministère. Par le biais de la formule, tous les producteurs qui le désirent pourront obtenir de l'équipe du CEPOQ des services-conseils de qualité selon une formule simple. Nous travaillons actuellement à la finalisation de la formule Ovipro qui sera offerte, nous l'espérons, à compter de mai 2008. Lors de la prochaine parution de l'Ovin Québec, un article complet sera consacré à la formule Ovipro puisqu'à ce moment, nous posséderons toutes les informations pertinentes et les réponses à vos questions. De plus, les Réseaux régionaux des 14 régions du Québec fourniront également, à partir de la fin de ce printemps, vous fournir davantage d'information sur les services offerts par le CEPOQ et les possibilités d'aide financière auxquelles vous aurez droit. Il est important de noter que chaque Réseau a ses particularités de financement disponible par production et par producteur.

De plus, pour remplir sa mission de vulgarisation auprès de vous tous, le CEPOQ offrira pour chacune des 5 prochaines années une formation spécifique à travers le Québec. Actuellement, nous terminons l'édition 2008 portant sur la génétique et la conformation des sujets reproducteurs, laquelle est réalisée en partenariat avec la SEMRPQ et le MAPAQ (appui financier au Volet 4). Cette tournée a remporté un vif succès alors qu'à ce jour, plus de 250 éleveurs y ont pris part et que le taux de satisfaction est très élevé. **Pour l'édition 2009, la formation portera sur l'alimentation.** Dans cet ordre d'idée, une nouvelle ressource spécialisée en alimentation ovine se joindra prochainement à l'équipe du CEPOQ. Il s'agit de Madame Léda Villeneuve, agronome, qui est présentement étudiante à la maîtrise. Elle oeuvrera également en appui à la coordination à la recherche. Son entrée en fonction est prévue pour la fin de cet été; Leda.villeneuve@cepoq.com. 

*Comme vous pouvez maintenant le constater...
ça bouge au CEPOQ !!!*



BERGERIE DES LOUPS

Éleveurs de F1 (Romanov/Dorset)
Suivi GenOvis

Saint-Robert
450 782-2662
bergeriedesloups@videotron.ca



Ferme Amki enr.

17 265, boul. Valcartier
Québec, G2A 0A7
Tél. : (418) 842-2637
Télé. : (418) 842-0423
fermeamki@videotron.ca

Maedi-visna : statut or
Suivi GenOvis

Arcott Rideau
Sujets purs-sangs
Hybrides Dorset/Rideau

Reproducteur disponible
en tout temps



Abattage et transformation

LES VIANDES
FORGET
LTÉE

JACQUES FORGET
Président

Tél. : 450 477-1002
Cell. : 541 949-9908
Fax : 450 477-6841
Sans frais : 1 800 268-1002
Courriel : jacques.forget@qc.aira.com

2215, CHEMIN COMTOIS, TERREBONE QC J6X 4H4



Bergerie de l'Estrie

Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis
Statut argent - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

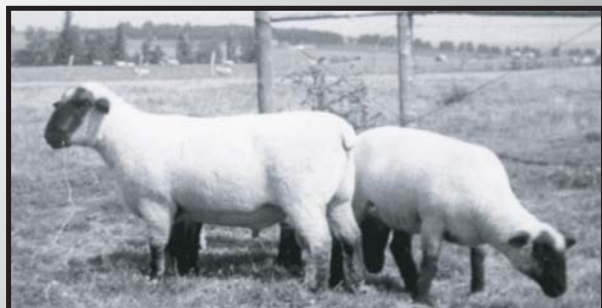
Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Télé. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

MANASAN

HAMPSHIRE

Nous produisons des sujets balancés,
épais, musclés, longs et bien structurés.

Troupeau LOMANCO sur r.o.p. DEPUIS 1963



Nous élevons aussi d'excellents Leicesters

Ferme *MANASAN*

150 Laberge, Danville, Québec J0A 1A0
☎ (819) 839-3350 ☎ (819) 839-1202

www.manasan.qc.ca

Une division de



Premier choix AGRICOLE

5120, rue Martineau,
St-Hyacinthe (Québec) J2R 1T9
Tél. : 450 796-4242 1 888 796-4242
Courriel : premierchoixagricole@maskatel.net
www.pchoix.com

Fournitures pour animaux de ferme
Clôtures électriques

Tondeuses : Aesculap, Heiniger, Lister
Dépôt de laine (lundi au vendredi)

Heures d'ouverture

Lundi 8 h 30 - 20 h
Mardi au vendredi 8 h 30 - 17 h
Samedi 10 h - 16 h

Ferme Lénique Inc.

Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le maedi-visna
Suivi GenOvis

*Agnelles et béliers avec
ISM supérieur disponibles*



Bienvenue!

Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque
9, rang du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0
Tél.: 418 498-3254 Courriel : leniquecs@microbranche.com

Ferme Sayabec ovine Enr.

Éleveur polypay P.S.

Meilleur troupeau maternel POLYPAY 2006

Voici quelque exemples de **BÉLIERS ÉLITES** à venir:

AGNELLES À VENDRE

GenOvis avril 2007	Identification	ind. maternel	ind.croissance
1 ^{re} position	FSO 132 S	3,68	2,89
2 ^e position	FSO 0121 S	3,35	4,11
3 ^e position	FSO 0120 S	3,13	3,88
5 ^e position	FSO 811 S	2,83	2,75

Nancy Caron et Jean-Guy Chouinard

92, route 132 Ouest, Sayabec Téléphone 418 536-5615 Courriel fsoe2000@yahoo.fr

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

Vous pourrez maintenant faire paraître vos petites annonces dans Ovin Québec.

Pour annoncer dans la prochaine parution (été 2008) :

Faire parvenir votre texte et votre chèque, à l'ordre de la Fédération des producteurs
d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) **avant le 9 juin** prochain à :

FPAMQ, A/S Marion Dallaire

Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil, Québec J4H 4E7

Pour plus d'informaiton Marion Dallaire :450 679-0540, poste 8332, mdallaire@upa.qc.ca

ANIMAUX	MACHINERIE	OFFRES DE SERVICE	BÂTIMENTS
Exemple : annoncer dans cette catégorie des animaux ou un troupeau.			

Nom :

Téléphone :

Tarifs :	0,75\$ du mot (minimum 15\$ ou jusqu'à 20 mots) (NB mots)	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	\$
	Caractères gras : ajouter 0,25 \$ du mot (NB mots CG)	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	\$
	Lettres capitale : ajouter 0,25 \$ du mot (NB mots LC)	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	\$
	TOTAL :				<input type="text"/>

Écrire en lettre majuscule, de façon lisible. La FPAMQ n'est pas responsable des erreurs de transcription.

Un repas aux couleurs régionales

Comme principal élevage, pour ses nombreuses qualités et pour servir à leur table, ils ont choisi le mouton. Madame Balayer avait eu, par le passé, des contacts avec cet élevage en France, entre autres, lors de la période des transhumances. L'endroit n'était plus utilisé à des fins agricoles depuis une soixantaine d'année. Afin d'accueillir les animaux et les visiteurs, ils ont dû faire d'importants travaux de rénovations et d'aménagement. De plus, l'engrais de mouton a vite fait d'améliorer la terre qui avait été laissée en friche. La grange de trois étages abrite aujourd'hui, en plus de la bergerie, un petit centre d'interprétation sur l'histoire du mouton au Québec et au Canada, un sur l'âne et un atelier d'ébénisterie pour la fabrication de bâts pour ces derniers.

Le troupeau d'une centaine de têtes sert presque uniquement à la table champêtre, une petite partie étant vendue à la ferme, à l'état congelé ou transformé en charcuterie. Le but de l'élevage est d'être autosuffisant pour la table. Avant le repas, les convives peuvent aller visiter la bergerie s'ils le désirent. Pour les propriétaires, cela implique un entretien rigoureux et un aménagement particulier de la bergerie pour éviter les contacts directs entre les animaux et les visiteurs. Plusieurs autres espèces d'animaux sont élevées sur la ferme pour la table ; le lapin, la chèvre et la truite. De plus, ils élèvent des ânes. Le démarrage de leur entreprise n'a pas été de tout repos étant donné que leur ferme est entourée de forêts et que les attaques de coyotes étaient très nombreuses. L'introduction d'ânes dans leur troupeau a permis de résoudre le problème, en plus de leur faire découvrir ce merveilleux animal.

Toutes les parties de l'agneau sont servies à la table de *La Ferme Le Seigneur des agneaux*. Un choix de menu est of-

ferts aux visiteurs à l'avance et cuisiné le jour même et les repas sont offerts sur réservation uniquement. Tous les plats sont élaborés à partir des productions de la ferme et de produits régionaux. Par exemple, des fromages de brebis de la région sont offerts et un artisan pâtissier s'occupe des desserts. Ils peuvent recevoir jusqu'à 40 personnes en salle à manger. L'été, des méchouis sont également offerts ; et c'est jusqu'à 300 personnes qui peuvent être reçues.

En plus de la table champêtre, plusieurs autres activités sont offertes à *La Ferme Le seigneur des agneaux*. C'est une ferme découverte, où des groupes viennent visiter et apprendre sur l'agriculture. Des randonnées et des activités asines sont également offertes. De plus, différents produits sont confectionnés sur place et offerts à la boutique de ferme, entre autres ; des savons, différents produits de cuisine, de l'agneau congelé ou transformé, des produits gourmands et des bats.

Offrir des tables champêtres chez-soi est une autre façon de faire de l'agriculture étant donné que plusieurs tâches de nature différente viennent s'ajouter à celle de s'occuper des animaux. L'agrotourisme est une activité qui demande beaucoup de temps, mais plusieurs producteurs ont décidé de faire découvrir leur passion, de partager leur-savoir faire et, surtout, d'échanger avec les visiteurs, la plupart du temps des citadins. 

Pour plus d'informations sur les tables champêtres vous pouvez consulter le site de la Fédération des Agricotours du Québec au : <http://www.tablesetrelaisduterroir.com/>.



Les belles journées arrivent à grand pas et les chauds rayons du soleil donnent envie de mettre le bout du nez à l'extérieur. Une belle façon de découvrir les régions du Québec est d'aller déguster un bon repas dans une table champêtre. Plusieurs agriculteurs offrent des repas à la ferme, dont *Le Seigneur des agneaux* située en Estrie.

Une table champêtre est le plaisir de découvrir des produits régionaux en profitant d'un bon repas dans une maison de ferme. En plus d'admirer de beaux paysages, il est possible de visiter la ferme et de découvrir une facette de l'agriculture. La table champêtre offre un contact privilégié avec des producteurs qui ont choisi de partager leur passion et leur savoir-faire.

La Ferme Le Seigneur des Agneaux : la terre du milieu située au cœur de l'Estrie

C'est en effet dans la belle région de l'Estrie qu'Annick et Christophe Balayer ont choisi de s'installer, il y a six ans, pour faire de l'agrotourisme. Ils ont trouvé un magnifique endroit : une ferme loyaliste presque bicentenaire, avec une charmante maison.



service d'écurage



Estrie - Chaudières Appalaches - Boisfrancs

Pour informations :

1-866-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com

Possibilité autres régions

**Préparer vos appareils,
le concours de photographies
annuel approche !**



*Détails dans le prochain
Ovin Québec*